

Melisey



Pavillon de chasse des Grands Bois

Informations



Janvier 2013 - n° 70



*Monsieur le Maire de Melisey
et les membres du Conseil Municipal
présentent à chacun et chacune d'entre vous*

*leurs Meilleurs Vœux
de bonheur et de santé*

pour l'année 2013.

EDITORIAL

Le premier mois de l'année est celui des résolutions, c'est le temps où l'on se tourne vers l'avenir, où l'on affine les projets, où l'on dresse le bilan de l'année écoulée.

Un regard en arrière, sur l'année 2012 qui, grâce à une gestion saine et rigoureuse, une maîtrise raisonnée des dépenses de fonctionnement, un recours minoré à l'emprunt, nous ont permis cette année encore de baisser le taux d'endettement par habitant de 6 %.

Nous avons mené à terme divers projets tels que l'aménagement du lotissement des Noisetiers, la fin de la pose des clôtures des périmètres immédiats des captages, le renforcement du réseau d'eau, du réseau électrique, la remise en état du barrage rue de l'Abattoir, l'agrandissement de la bibliothèque, et divers travaux de voirie et de bâtiments...

Melisey et ses habitants ont vécu en 2012 de grands moments avec notamment le passage du Tour de France, événement marqué par une grande mobilisation et un énorme engouement : je voudrais ici vous en remercier.

Nous avons eu également la grande satisfaction, avec l'association Melifleurs, de nous voir attribuer une deuxième fleur par le jury du Conseil Régional.

Bien sûr je ne peux oublier que nous vivons actuellement dans un contexte économique particulier et que pour beaucoup d'entre nous, le quotidien n'est pas toujours facile.

Pour cette année 2013, nous nous efforcerons de poursuivre notre route avec le même enthousiasme et de relever de nouveaux défis tels que :

- la rénovation des abords du groupe scolaire (cours, réseaux eau et assainissement, mur de soutènement, accessibilité handicapés, jardin pédagogique)
- la construction d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire, initiée par la Communauté de Communes avec participation de la commune
- l'étude et la réhabilitation en basse consommation de l'éclairage public
- la réalisation de divers travaux d'eau et d'assainissement, de voirie sur les routes communales, et les voies forestières
- la rénovation du Monument aux Morts
- la Sécurisation des bâtiments communaux.....

D'autres projets d'envergure sont en réflexion actuellement mais il est encore trop tôt pour les évoquer et nous ne manquerons pas de vous en faire part dès que nous aurons terminé les études de faisabilité.

Je souhaite qu'ensemble, nous construisions chaque jour une société plus juste et plus fraternelle, dans une commune où il fait bon vivre, en rassemblant les forces qui nous unissent.

Restons vigilants à préserver la qualité de vie dans notre belle région.

N'attendons pas que l'effort vienne seulement de l'autre ou de la collectivité. Notre destinée dépend aussi de chacun de nous avec un esprit solidaire et attentif au quotidien.

A vous et à tous ceux qui vous sont chers, au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous mes vœux, sincères et chaleureux, afin que 2013 vous apporte santé, joie et réussite.

Bonne année à tous !

Régis PINOT
Maire de MELISEY

Journal communal n° 70 - janvier 2013

Directeur de publication : Régis PINOT

Comité de rédaction : Anne-Marie Bernard, Yveline Boffy, Michèle Faivre, Marie-Claire Freslier, Françoise Maire, Marie-Ange Mairot, Laurent Boudinot, Henri Chatelot, Patrick Demyttenaere, Michel Grandjean, Yves Petronelli.

Nos remerciements sincères à René Demange et Pierre Boffy, correspondants de presse, pour leurs ressources photographiques

Photo de couverture : Pavillon de Chasse des Grands Bois

<http://gite-pavillon-chasse.monsite-orange.fr/>

Travaux réalisés en 2012

Réorganisation du travail des employés communaux

Après appel à candidature, deux personnes correspondant aux profils des postes vacants ont été recrutées :

- **Christophe Bresson**, responsable du réseau d'eau potable, du réseau d'assainissement, de la station d'épuration et de la piscine. IL sera aidé dans ces différents domaines par Bruno Bachetta pour le terrassement et Yves Brouillard.
- **Maxime Sarre**, spécialiste des espaces verts (taille des arbres, entretien des pelouses, propreté des rues, création de massifs etc...). Il sera aidé dans sa tâche par Denis Clerc et Nicolas Gros. Maxime est embauché pour un CDD de 12 mois au titre d'une période d'essai



Précisions sur les contrats : B. Bachetta est stagiaire. D. Clerc et J.- M. Joigneaux sont en contrats CAE- CUI, aidés à 80% par l'Etat, 20% restant à charge de la commune.

ORGANIGRAMME

RESPONSABLE : Jean-Marie CHARLES		
EAU, ASSAINISSEMENT PISCINE	GROS ŒUVRE, TERRASSEMENT, BÂTIMENTS	ESPACES VERTS
Christophe BRESSON	Bruno BACHETTA	Maxime SARRE
Yves BROUILLARD	Jean- Michel JOIGNEAUX	Denis CLERC
	Nicolas GROS	Nicolas GROS

Le lotissement des noisetiers

Après l'acquisition du terrain auprès des héritiers Lise, les travaux d'aménagement ont pu débuter en septembre et se terminer fin novembre.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à la société BC2 i pour un coût de 9900 €HT



et les travaux d'aménagement à la société STPI pour un coût de **144 594 € HT**. Dix parcelles de 8 à 11 ares sont disponibles à la vente au prix de **33 € TTC le m²**.



Travaux d'eau avec la finalisation de protection des captages



Pose du portail au Rocheret



Captage des Gouttes

La protection du périmètre immédiat des captages est à ce jour terminée.

Ces protections de captages ont été réalisées en vue d'obtenir l'**autorisation réglementaire** de produire, de distribuer et de prélever de l'eau dans le milieu naturel.

Le rôle des PPI est d'éviter la détérioration des ouvrages et d'empêcher le déversement de substances polluantes au droit des captages. Chaque PPI est entouré d'une clôture grillagée munie d'un portail fermant à clé. Sur les PPI, toutes activités autres que celles nécessitées par la surveillance, l'exploitation et l'entretien des captages sont interdites.

Coût des travaux **55000 €** réalisés en 2 phases :

Phase 1 : étude, achat des terrains et avis de l'hydrogéologue.

Phase 2 : abattage des arbres, pose des clôtures, bornage.

Ces travaux ont été subventionnés à 70 % (50 % de l'Agence de l'Eau et 20% de la dotation des équipements des territoires ruraux DETR).

Travaux de voirie

En 2012 l'entreprise STPI a réalisé les travaux de voirie pour un coût de 27 733 € HT subventionnés à 35.6 % par le Conseil Général dans le cadre de l'aide départementale pour travaux sur la voirie communale (AED).

Rues concernées :

- Rue des Echelets
- Rue de L'Eglise
- Rue du Moulin
- Rue des Fougères
- Rue du Stade
- Rue de l'Abattoir
- Et divers entretiens ponctuels des chemins communaux

Réseaux électriques

- Renforcement des réseaux aux Granges Baverey avec la création d'un nouveau poste de transformation et son raccordement au réseau souterrain sur une longueur de 760 m.
- Alimentation du lotissement des Noisetiers

Réseaux d'assainissement (élimination des eaux parasites)

La mission de la maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité du système d'assainissement (réseaux et station) a été confiée au cabinet d'étude SAFEGE de Dijon.

L'objet du marché est d'améliorer le système d'assainissement (station + réseaux).

Les différentes études réalisées ces dernières années ont fait apparaître deux problèmes importants :

- Une arrivée massive d'eaux claires parasites au niveau des réseaux sur des secteurs clairement identifiés (rue des Echelets et zone des Erables) engendrant des surcharges hydrauliques à la station d'épuration.
- Une usure prématurée de certains éléments de génie civil de la station d'épuration, des problèmes de conformité en termes de sécurité des personnes, une mauvaise oxygénation dans le bassin d'aération, l'absence de traitement de l'azote et du phosphore, des problèmes récurrents d'odeurs.

Divers travaux

Nous retiendrons l'agrandissement de la bibliothèque, la rénovation des chalets du camping, les travaux au tri postal (voir articles spécifiques), la remise en état du barrage de la rue de l'abattoir, le remplacement de portes et fenêtres à la perception et au presbytère, le renforcement du réseau d'eau sur les secteurs de La Goulotte, Le Bas et La Charme, l'installation d'un radar pédagogique à La Praille par mesure de sécurisation de cette zone.

Travaux en cours et prévus en 2013

- Dernière tranche de travaux dans le groupe scolaire avec la rénovation des abords : réfection des cours et des réseaux d'assainissement et d'eau, reconstruction du mur de soutènement le long de la rivière, mise en place de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, création d'un espace pour la création d'un jardin pédagogique.
- Réalisation, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes, d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire avec un fonds de concours de la commune d'environ 50 000€.
- Poursuite de l'étude sur la surcharge hydraulique dans le réseau d'assainissement et la station d'épuration pour une première tranche de travaux en 2014.
- Etude et réhabilitation en basse consommation de l'éclairage public.
- Travaux divers sur la voirie communale.
- Travaux en forêt communale avec l'O.N.F.
- Rénovation du Monument aux Morts.
- Sécurisation de l'atelier communal et de la mairie.
- Travaux au Bas de La Goulotte sur les fossés et réfection de la route par le CG70.

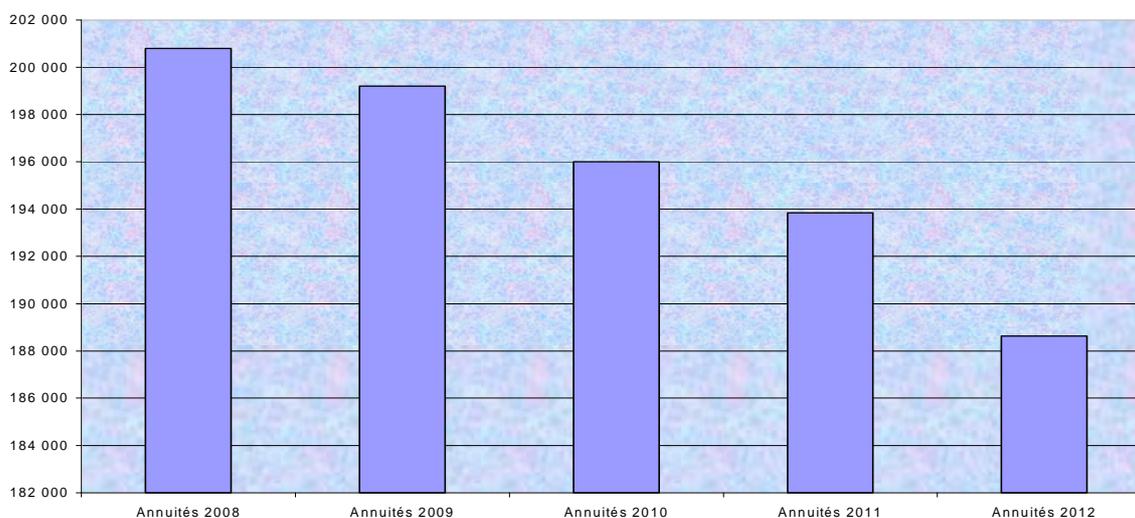
L'actualité des finances

Le budget prévisionnel de fonctionnement 2012 a été voté le 6 avril, en baisse de 3% par rapport aux dépenses réalisées en 2011 (compte administratif) En ce qui concerne l'investissement, la réflexion sur l'orientation budgétaire avait démarré dès novembre 2011, lors de l'établissement du budget supplémentaire.

L'analyse financière réalisée par les services fiscaux fait apparaître une diminution progressive de la dette, comme le montre le tableau ci-dessous reprenant l'évolution des annuités d'emprunts.

D'autre part l'ouverture du contrôle par la CRC (Chambre Régionale des Comptes) portant sur la gestion au titre des exercices 2005 à 2009, n'a amené aucune remarque.

ENDETTEMENT de la COMMUNE



La taxe foncière

En lisant vos documents vous remarquerez que le taux appliqué par la commune n'a pas évolué depuis 2008 (11.74 %) A titre d'exemple en 2012, pour un contribuable qui paie 650€, 197€ revient à la commune, 39€ à la communauté de commune, 394€ au département et 19€ à l'état au titre de frais de gestion.

L'augmentation des bases fiscales pour 2012 avait été fixée à 1.8% par la dernière loi de finances.

La sincérité du budget, le travail permanent de mobilisation des subventions.

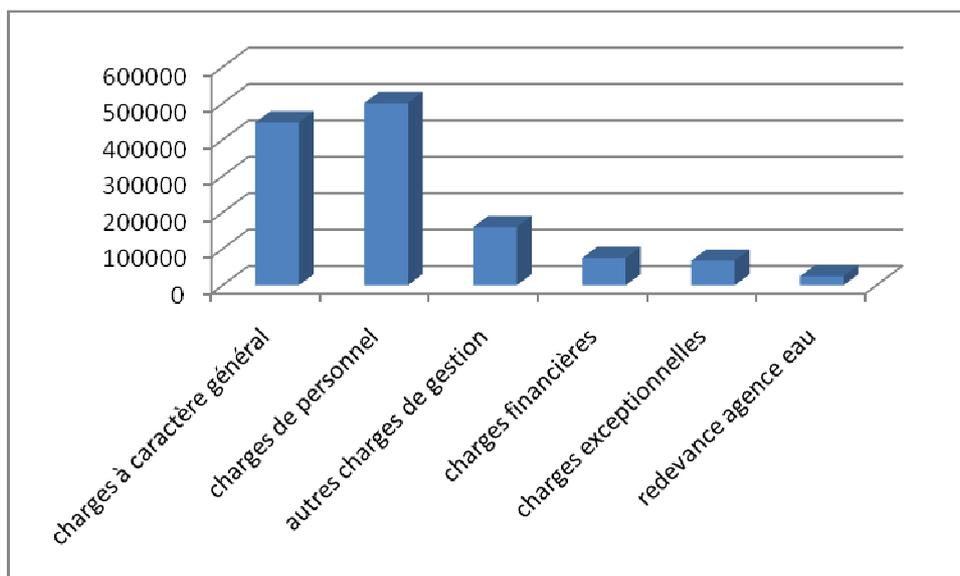
Depuis 5 ans, le suivi rigoureux de l'utilisation des deniers publics, avec les indicateurs fournis par la trésorerie de Melisey et les Maires de France, a permis d'organiser au mieux la gestion des finances communales.

Le nombre d'emprunts réalisés à une période où les aides étaient « abondantes » est passé de 25 à 17 en 5 ans. Ce qui a conduit à un désendettement progressif de la commune.

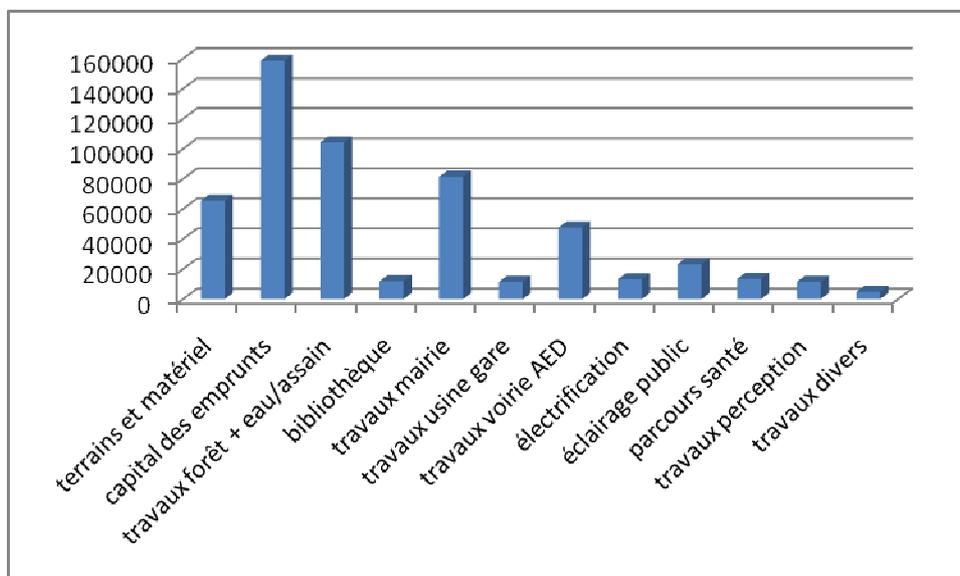
Depuis 2008, 8 emprunts du budget communal sur 25 sont arrivés à terme. L'annuité 2016 se situera environ à 45 % de celle de 2008.

Plus récemment, le nombre d'années de produits nécessaires au remboursement de la dette est passé de 0.5 en 2009 à 0.3 en 2011.

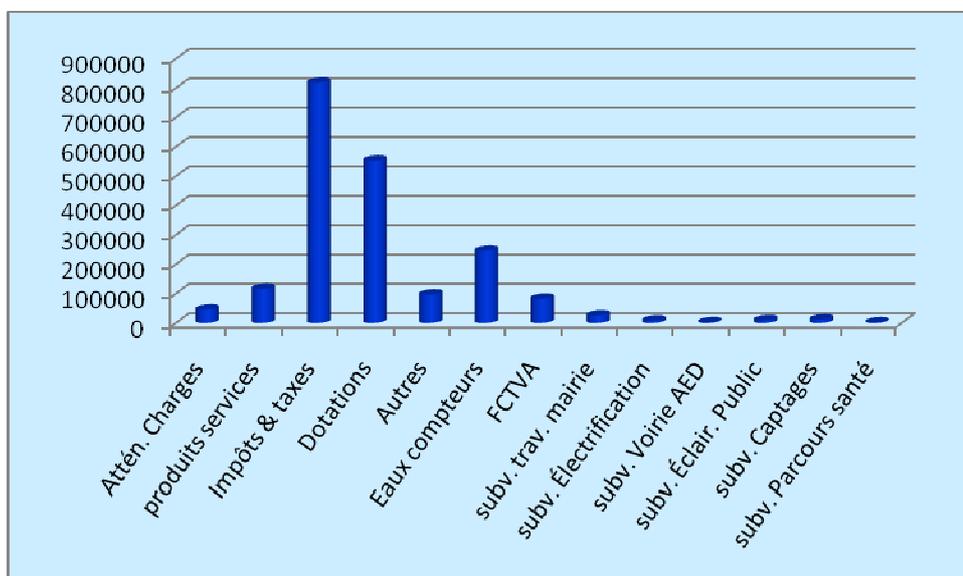
Dépenses de fonctionnement 2012 : 1 277 000 €



Dépenses d'investissement 2012 : 547 200 €



Recettes globales 2012 : 2 017 600 €



Il reste à percevoir, pour l'année 2012, des subventions pour le parcours santé (crédits européens Leader), une subvention voirie du CG70 dans le cadre de l'AED ainsi que des subventions dues au titre des travaux pour la protection des captages d'eau (Etat et Agence de l'eau).

L' Ecole de Melisey

A la rentrée scolaire de septembre, 169 élèves étaient inscrits dont 7 enfants en CLISS (classe d'intégration scolaire). L'effectif est un peu en baisse. L'enquête réalisée en novembre pour la prochaine rentrée annonce un effectif quasiment identique.

Le personnel :

Deux nouveaux enseignants ont intégré notre école à la rentrée :

- Mme GAMET qui assure le complément de temps partiel de Mme SEPULCHRE et la décharge de M. CORDONNIER.
- M. JEANROY remplaçant.

Les activités :

Trop nombreuses à énumérer, car notre école « bouge beaucoup », mais cette ouverture sur l'extérieur est primordiale. Pour n'en nommer que quelques unes

- dans le cadre du réseau ECHO : rencontres sportives et culturelles pour toutes les classes, course d'orientation, tournoi de hand, expositions, rencontre maths, langues, etc...
- sorties cinéma, spectacle des « 3 Chardons », sortie dans le cadre de la semaine du goût, traditionnel goûter de Noël avec présentation de chants par les enfants, et remise des cadeaux offerts par l'association des Parents d'élèves. .



Le spectacle de Noël offert par la municipalité se fera comme d'habitude au mois de janvier. Il sera question de magie.

A noter cependant une sortie de fin d'année pour les petits de la maternelle qui a laissé à tous de merveilleux souvenirs. Après le départ en bus pour la Maison de la Nature où la matinée fut consacrée à la fabrication du pain, les enfants ont pu assister à la cuisson dans le grand four à bois. Après le pique-nique une visite en forêt était organisée avec pour thème « à la découverte des sens ». Ce fut une journée très enrichissante.

Les crédits de l'école :

Ils sont répartis de la façon suivante :

Commune : Budget de 50 € par enfant dont 34 € par élève pour chaque classe et 16 € par élève pour achat papier, fournitures diverses, achat de matériel en commun.

Subvention : 6 € par élève pour les sorties de fin d'année

Subvention : 6 € par élève pour Noël - Goûter et spectacle

Achats :

- Achat de tables et chaises réglables pour la CLISS
- Achat d'un ordinateur et d'un écran plat
- Rénovation du toboggan
- Divers petites fournitures
- Des containers ont été achetés pour effectuer le tri des déchets dans les classes et les bureaux de l'école.

Travaux :

Nous veillons régulièrement à l'entretien des locaux (peinture, réparations diverses) et au bon fonctionnement du matériel. Un point est fait avec le directeur de l'école au début de chaque période de vacances.

La sécurité des enfants :

- Les exercices d'évacuation incendie ont lieu chaque trimestre. Une nouvelle alarme a été mise en place de façon à bien être entendue dans les différents bâtiments.
- Il a été décidé, en collaboration avec les transporteurs de l'entreprise DAHN TOURISME, de procéder à un exercice d'évacuation de bus. Cet exercice peu pratiqué dans les petites classes est une façon de sensibiliser les enfants non seulement aux règles à adopter dans les bus, mais aussi à leur apprendre comment réagir face à un éventuel problème.
- Enfin dans le cadre du suivi « Bien vivre ensemble » qui avait été mis en place l'an dernier, les enfants du CP ont reçu leur petit manuel en mairie. Ils ont regagné leur classe après le goûter offert par la municipalité.

L'association des parents d'élèves et la coopérative participent également aux diverses activités de l'école.

La cour de l'école

Le mauvais état du mur qui borde la rivière, le grillage vétuste, la passerelle reliant la cour de la maternelle et celle de l'élémentaire dégradée, le sol très abîmé nécessitaient un réaménagement. Toujours soucieux du bien vivre de nos petits écoliers, nous avons la ferme volonté de mener à bien ce projet de rénovation qui nous tenait particulièrement à cœur depuis un certain temps.

Le projet de périscolaire, engagé par la Communauté de Communes, devant prendre place dans le périmètre de la cour côté maternelle, nous avons tout d'abord fait l'acquisition d'une parcelle de terrain attenante de façon à ne pas pénaliser les petits de maternelle quant à leur espace de jeux.



Puis comme prévu, une concertation avec les enseignants et les parents a été élaborée par les élus en incluant les principaux intéressés ... les enfants !

En mai, les élèves de certaines classes ont donc été sollicités à l'occasion d'une visite de M. le Maire et de la conseillère municipale déléguée aux écoles pour fournir un travail, une réflexion sur le thème « **comment imaginez-vous la future cour de votre école ?** ». Les résultats ont été communiqués au cours d'une réunion qui a eu lieu le 18 octobre 2012.

Au cours de cette réunion, il est apparu que les réflexions de tous débouchaient sur des demandes quasiment identiques, à savoir : conserver les arbres, en replanter d'autres, mais des arbres fruitiers, mettre en place un espace jardin, planter des fleurs, installer des bancs, bien délimiter l'espace récréation, installer des jeux pour les petits etc....

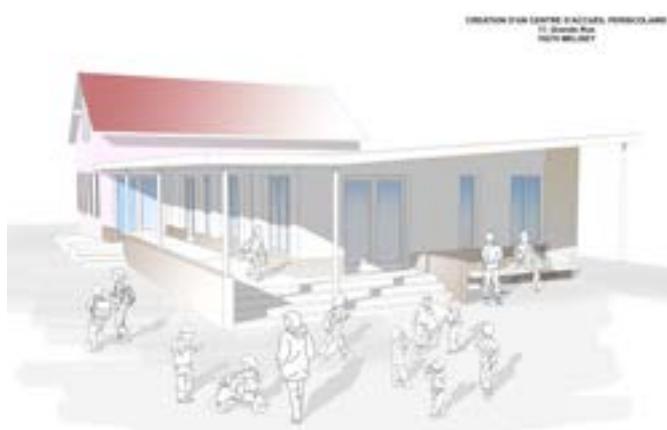
Un compte rendu de cette réunion a été transmis au bureau d'étude BC2I retenu pour le suivi de ces travaux afin de préparer le projet définitif.

Il a également été prévu la réhabilitation de tous les réseaux situés à l'intérieur de la cour (eau, assainissement, eaux pluviales) datant de plus de 20 ans avant la pose du revêtement final, ainsi que des mesures facilitant le déplacement des handicapés.

Les travaux pourront donc s'engager dès que le périscolaire aura finalisé le gros œuvre de sa structure.

Avec ce projet, nous voulons sécuriser cet espace de jeux et de détente et assurer un cadre de vie plus agréable aux enfants et à leurs enseignants.

L'accueil périscolaire



La Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon possède la compétence « accueil périscolaire » et depuis octobre 2011 celle de « restauration scolaire ».

Après divers travaux et études préliminaires, la phase active de création de 4 pôles périscolaires débute en cette fin d'année 2012 avec la présentation des projets par le cabinet «Itinéraires Architectures» de Belfort et le vote du montage financier au conseil communautaire du 13 décembre 2012. La fin des travaux pour le projet de Melisey est prévue pour le début de l'année 2014.

L'affouage

Au cours de l'automne et en accord avec M. Yann PERRIN, agent O.N.F. affecté à la gestion de notre forêt communale, il a été décidé de procéder à l'éclaircissement de la parcelle 22, zone de la Doye par le biais de l'affouage dans la continuité de ce qui avait été réalisé en 2008.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a fixé le coût du stère à 7 €. Les lots ont été affectés cette année au forfait (entre 8 et 10 stères) par foyer.

Il a été procédé au tirage au sort en mairie le samedi 24 novembre 2012.

Quelques nouveautés avec une réglementation un peu plus complexe : engagement du bénéficiaire, consignes d'exploitation, formulaire de cession de lots de bois de chauffage et surtout un document rappelant les règles de sécurité du travail en forêt qui reste avant tout une activité dangereuse et demande beaucoup de vigilance.



Après distribution de tous ces documents, les affouagistes ont pu arpenter la forêt à la recherche de leur lot tout en devisant sur la façon de sortir les stères, le cubage des arbres ... Et chacun allant de son anecdote sur les coupes des années passées.

Dans le contexte actuel avec le coût élevé des combustibles, l'affouage permet pour un coût raisonnable d'aider un certain nombre de familles se chauffant au bois.

L'exploitation devra être terminée pour le 30 avril 2013.

La forêt communale

Le bilan forêt pour l'année 2012 se résume ainsi :

Les dépenses : 13 981 € , constituées essentiellement par :

- Les travaux et l'entretien de la forêt (nettoyage des parcelles, aménagement de chemins d'exploitation)
- Les frais de gardiennage (O.N.F.)
- La cotisation aux communes forestières
- La nouvelle taxe de contribution à l'hectare

Les recettes : 53 834 €

- Vente de bois (feuillus et résineux)
- Recettes de l'affouage





La vie de la Bibliothèque Municipale

L'agrandissement

Le projet était dans l'air depuis un certain temps : il a fallu attendre le moment propice pour le mener à bien. La transformation de l'appartement cis au premier étage de la mairie en salle de réunion et bureaux a permis de libérer la salle de réunion du rez-de-chaussée de la Maison des Associations. Il suffisait alors de faire tomber le mur de cloison avec les locaux de la bibliothèque pour accroître la surface de celle-ci de 35 m². Même si la surface ainsi dégagée ne répond pas aux exigences de la DRAC en raison de nouvelles normes de calcul, elle permet de disposer à présent de 2 salles ; la première à gauche de l'entrée réservée aux adultes et équipée de fauteuils pour un accueil chaleureux et confortable en coin lecture, la seconde à droite comprenant à la fois le bureau d'accueil et l'espace coloré destiné aux enfants. Les nombreux bacs (albums, BD, CD, etc.) et petits sièges permettent d'une part aux classes de venir en visites hebdomadaires dans de bonnes conditions, d'autre part aux parents, grands-parents ou nounous d'accompagner leurs petits pour de sympathiques moments de partage autour des livres.



Autre nouveauté : la bibliothèque s'équipe d'un point informatique. Les visiteurs peuvent ainsi consulter le catalogue des documents mis au prêt, avoir accès à leur boîte mail, faire une recherche documentaire ou encore rédiger un courrier ou accéder à différents services, tout cela aux heures d'ouverture de la bibliothèque .

Les Petites Fugues



Pour la dixième édition à Melisey, la bibliothèque municipale a participé aux « Petites Fugues », festival littéraire itinérant franc-comtois, en recevant Jean-Paul JODY, écrivain de romans noirs, et même très noirs, peinture sans concession de notre société avide de

sensationnel et porteuse de tous les excès, broyeuse d'hommes sans états d'âmes au bénéfice d'un libéralisme débridé. Ses romans sont disponibles à la bibliothèque : venez les emprunter, vous ne serez pas déçus !

Le Club lecture

Dans une ambiance sympathique, nous poursuivons ces rencontres très accessibles où nous partageons nos coups de cœur littéraires. Renseignements et dates à la bibliothèque ou sur le site Internet.

La foire aux livres : 8^{ème} édition

Elle aura lieu le dimanche 10 mars 2013 à la salle des fêtes de Melisey.
Renseignements et inscription à la bibliothèque : Maison des Associations, 4 place du marché ; 03 84 63 25 91 ou bibliotheque.melisey@gmail.com - Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site Internet : <http://melisey.cchvo.org/viedelacommune/bibliothèque municipale>.

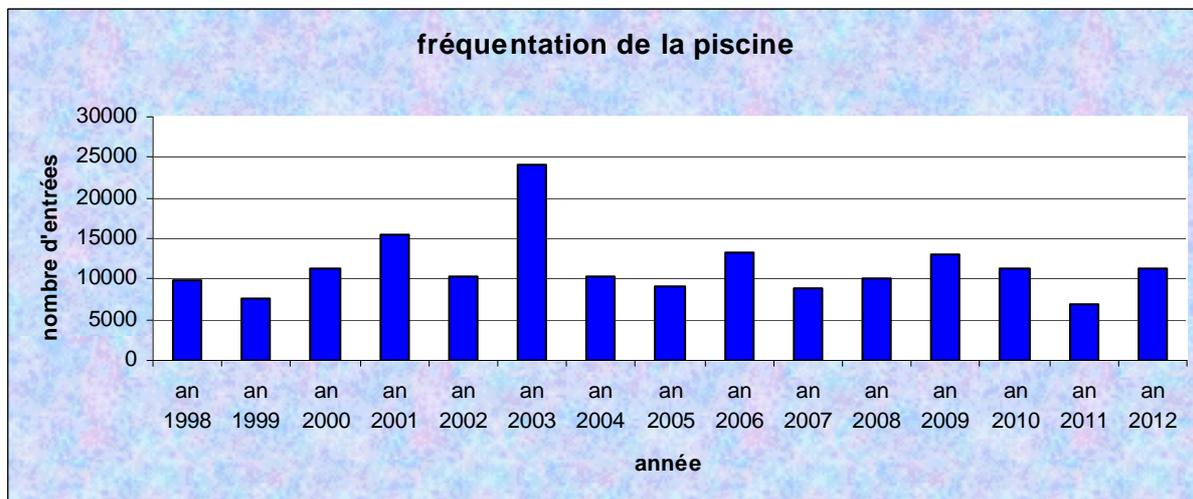
La zone de loisirs de La Praille



La piscine de La Praille a ouvert ses portes le samedi 18 juin avec, à l'accueil, mesdames Gisèle Choffel et Stéphanie Duban, Madame Brigitte Deval assurant l'entretien du bâtiment et veillant à la propreté des pelouses. Avec Mélanie Watbled, Marion Porrechia, Lydie Pellicia, deux petits nouveaux sont venus en renfort : Jérôme Rousset et Frédéric Girot. Cette équipe dynamique a assuré la sécurité

des baigneurs et veillé à ce que la saison se déroule dans la sérénité et la bonne humeur. Après des mois de juin et juillet décevants par leur météo capricieuse, le mois d'août ensoleillé nous a permis d'enregistrer plus de 11 200 entrées et d'équilibrer le budget piscine.

Pour mémoire, un petit récapitulatif depuis l'ouverture en 1998 qui vous indiquera la tendance météo de la saison...



Camping La Pierre et Hébergements de vacances

La météo n'a pas été très favorable en juillet, mais le mois d'août ensoleillé et chaud a essuyé cette humidité, ce qui a favorisé la fréquentation de notre camping « La Pierre », en nette hausse par rapport à l'an dernier.



Notre camping était ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre 2012 avec un accueil de 7h30 à 10h30 et de 16h à 19 h, tous les jours, dimanches et jours fériés compris.

Nos deux employés : Magali LE CLAIRE et Jean Michel JOIGNEAUX ont assuré les permanences avec beaucoup de rigueur et d'amabilité pour l'accueil des touristes.

Leur conscience professionnelle en ce qui concerne la propreté des sanitaires, la tonte

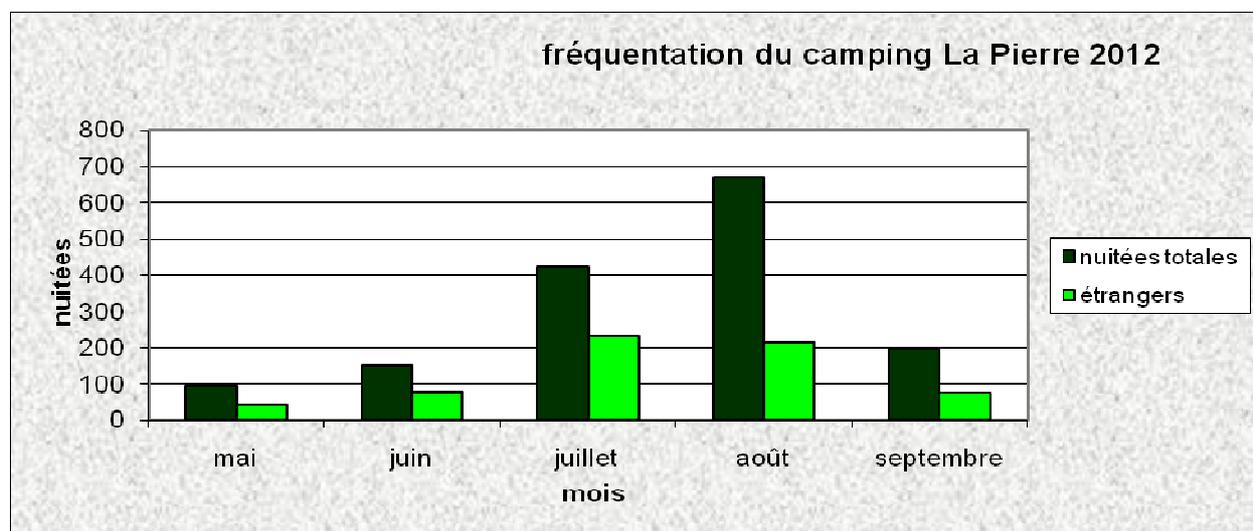
des emplacements, l'entretien du fleurissement est tout à leur honneur et contribue ainsi à garder notre label « Camping Qualité ». Nous avons le plaisir de vous apprendre qu'à la suite du comité de sélection du 12 octobre dernier, nous avons obtenu le label régional « **Qualité Tourisme Franche- Comté** » en complément de celui que nous possédions déjà : ce qui est tout à notre honneur !

Notre fréquentation est encore en augmentation : 1758 nuitées dont 575 d'étrangers, montrent que ces derniers apprécient notre belle région. (Allemands, hollandais, Anglais, Belges)

Ces touristes sont très sensibles à l'accueil aimable de notre personnel, la propreté des emplacements, des sanitaires ainsi que du fleurissement. Nous avons constaté que les estivants louent beaucoup en consultant les guides touristiques, les Offices de



Tourisme et par Internet. Sur les 17 enquêtes de satisfaction des Français, il y en a eu 15 nouveaux dont 11 qui choisiront à l'avenir le label « Camping Qualité ».



Nous avons eu aussi plusieurs demandes pour le Tour de France.

Dans les quatre H L L (Habitations légères de loisir), les locations ont été en légère baisse. Nous avons loué 35 semaines et 4 jours.

Les gîtes des Granges Baverey ont été loués 29 semaines (deux semaines en moins par rapport à 2011).

La conjoncture économique fait que les séjours sont plus courts, malgré nos prix attractifs ; nos prix sont les mêmes depuis 2008 ; cette baisse se constate au niveau national.

Cette année, nos employés ont repeint les quatre H L L (deux en vert et deux en rouge) ce qui donne de la couleur au camping.

Notre collaboration avec l'Association des Campeurs Belfortains est toujours de bon aloi, car ils participent aussi au fleurissement du camping. Monsieur DAUMAS, le président, procède aux semis et repique au printemps.



Deux réfrigérateurs sont à disposition au camping pour les touristes ; leur chalet est mis à disposition en cas d'orage et avec la possibilité aussi de regarder la télévision ou de lire car ils ont du choix dans leur bibliothèque. Les campeurs belfortains ont de bonnes relations avec le personnel et les touristes, ce qui est très important. Souhaitons donc que cela continue afin de toujours garder nos 2 étoiles et nos labels.

Suite à une proposition faite par **Station Verte**, pour faire connaître notre camping et notre village, nous avons participé avec **France Bleu BELFORT** à un jeu lors du week-end de la Fête des Mères.

La commune a proposé d'offrir aux gagnants : 2 nuitées dans un chalet au camping avec 2 déjeuners au Restaurant Gastronomique « La Bergeraine » à Melisey.



Ce sont deux personnes de Giromagny : Mesdames DEMEUSY (la maman et sa fille) qui ont gagné. La date était-elle prémonitoire ?

Elles ont été ravies et enchantées de ce séjour, car ce sont des marcheuses mais qui randonnaient plus dans les Vosges et l'Alsace. Elles ont promis de revenir dans notre camping, car elles ont apprécié le confort de notre chalet, l'excellente cuisine du restaurant ainsi que l'accueil de nos employés, des sociétaires et de la municipalité.

Nous vous disons donc à bientôt, Mesdames.

Le label "Station Verte"

Parlons un peu de ce label dont notre village fait partie depuis 2001. « **Station Verte** » c'est une destination de découverte de la nature. Il y a 548 stations vertes en France. Les conditions à remplir :

- un village qui propose des loisirs (nous avons 30 associations).
- un Office de Tourisme organisant l'accueil et l'information
- des hébergements, des services, des commerces, des aires de jeux et espaces entretenus et fleuris.
- des équipements de loisirs (baignades, jeux, sports, sentiers)



Nous remplissons toutes ces conditions à Melisey.

Cette année le 13^{ème} congrès s'est déroulé à AVALLON (qui a le label depuis 2009) les 9, 10 et 11 octobre. Marie Claire FRESLIER et Anne- Marie BERNARD s'y sont rendues et ont appris que ce label générait 22000 emplois dans le secteur tourisme, avait une bonne activité économique : 6,5% du P I B. Deux cents personnes des divers départements étaient présentes.



Dans deux ans nous fêterons les 50 ans d'existence de **Station Verte**. Il a été demandé de faire au minimum une animation pendant toute l'année 2014 pour marquer cet anniversaire.

Enfin il faut retenir que le tourisme change. Les séjours sont plus courts, la clientèle plus exigeante et dans les 10-20 prochaines années à venir il faudra obligatoirement adapter et innover pour l'arrivée de nouvelles clientèles étrangères qui voudront connaître la France rurale.

Au printemps prochain, le directeur de **Station Verte**, monsieur Philippe Bernez, viendra nous remettre la Charte ; nous aurons à cœur, à cette occasion, de lui faire visiter notre village et de lui en montrer tous les atouts touristiques.





> INFORMATION

Renouvellement du label « Parc naturel régional des Ballons des Vosges »

Portée par les régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté, la nouvelle charte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges a été adoptée par décret du Premier ministre le 2 mai 2012 renouvelant ainsi le label « Parc naturel régional » pour les douze ans à venir (2012/2024).

187 communes situées dans les départements du Haut-Rhin, des Vosges, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort ont été classées pour une durée de douze ans, à compter de la date de publication du décret au journal officiel (4 mai 2012), sous la dénomination « Parc naturel régional des Ballons des Vosges »

> Les nouveaux adhérents

- Pour la première fois 32 communautés de communes et deux communautés d'agglomération ont approuvé la charte.
- Cinq villes et deux communautés d'agglomération ont adhéré au syndicat mixte du Parc. Si les villes de Lure, Saint-Dié-des-Vosges, Remiremont et Colmar ont renouvelé leur adhésion, celle de Luxeuil-les-Bains, ainsi que les deux communautés d'agglomération de Mulhouse et Belfort ont adhéré pour la première fois.

> Au service du développement local

Si le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est connu pour ses actions en faveur de la biodiversité et des paysages, ses autres missions sont toutes aussi fondamentales. Elles consistent à soutenir l'agriculture de montagne, à œuvrer au développement des circuits-courts, à valoriser les savoir-faire locaux, à faire connaître et reconnaître le territoire, à favoriser les projets d'urbanisme de qualité et de mobilité, à améliorer l'accueil de la grande crête, à accompagner les projets scolaires ou encore à informer et sensibiliser les habitants et les visiteurs.

> Une charte, un projet, une marque

Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet qui vise à assurer durablement la protection, la valorisation et le développement harmonieux de son territoire. Il travaille aussi avec les autres territoires périphériques, notamment dans le cadre des liens noués avec les villes-portes. La marque « Parc naturel régional » a pour but de promouvoir une image de qualité liée aux efforts de préservation et de mise en valeur des patrimoines naturels et culturels menés sur le territoire par l'ensemble des adhérents.

La France compte 48 Parcs naturels régionaux qui couvrent 14% du territoire français.



Contacts Presse

Olivier CLAUDE – Directeur – 03 89 77 90 20 – secretariat@parc-ballons-vosges.fr
Isabelle COLIN – Responsable du pôle communication - 03 89 77 90 23 - i.colin@parc-ballons-vosges.fr

Le Tour de France

7^{ème} étape du Tour de France 2012 : Arrivée à la Planche-des-Belles-Filles

Pour la première fois, le Tour de France fait étape en Haute-Saône le samedi 7 juillet 2012.

Avec un départ de Tomblaine (Meurthe et Moselle), le Tour traverse le Plateau des Mille Etangs sur près de 50 km, et fait son arrivée au sommet d'un col classé 1ère catégorie : la Planche des Belles Filles à 1148 m d'altitude.



Cette étape a été un moment fort du Tour 2012 avec la traversée des communes de Corravillers, La Longine, Faucogney-et-la-Mer, Ecomagny, MELISEY, Fresse, Plancher-Bas, Plancher-les-Mines. Des milliers de personnes se sont déplacées pour applaudir la caravane et les coureurs et notamment Thibaut, le jeune du pays, fils du maire.

Thibaut Pinot

En 2012, l'équipe FDJ devient FDJ-BigMat et retrouve le statut de ProTeam perdu en 2011, ce qui lui permet de participer à toutes les compétitions du calendrier de l'UCI World Tour. Thibaut Pinot a comme objectifs pour cette saison de bien figurer sur Tirreno-Adriatico, le Tour de Catalogne et le Tour de Romandie. Il doit également participer à son premier grand tour.



Seizième du **Tour méditerranéen** et onzième du **Tour du Haut-Var** en début de saison, les mois qui suivent ne sont pas à la hauteur de ses ambitions. Il est 50^e de Tirreno-Adriatico puis ne termine pas les Tours de Catalogne et du **Pays Basque**. À la fin du mois d'avril, il prend la onzième place du Tour de Romandie, après s'être classé huitième du **contre-la-montre en côte** de **Crans-Montana**. En juin, il réalise un bon **Tour de Suisse**. Il est cinquième d'étape à **Verbier** et sixième à **Arosa**. Ses performances lors de cette course font dire à son entraîneur Frédéric Grappe qu'il y « a montré qu'il est parmi les cinq meilleurs grimpeurs du monde ». Dixième du classement général à la veille de l'arrivée, il abandonne cependant lors de la dernière étape.

En juillet, il prend le départ de son premier **Tour de France**, afin de « découvrir cette course et prendre de l'expérience » à la suite du forfait sur blessure du leader prévu de FDJ-BigMat, **Arnold Jeannesson**. Plus jeune participant de ce **Tour de France**, il en remporte la **huitième étape** entre **Belfort** et **Porrentruy**. Quatre jours après sa victoire jurassienne, Thibaut règle le sprint des favoris au cours de l'**étape de La Toussuire** derrière son compatriote **Pierre Rolland**, rescapé de l'échappée matinale. Il bat le record de l'ascension détenu jusqu'à alors par l'espagnol **Carlos Sastre** lors de l'édition **2006**. À l'occasion de la **17^e étape**, Thibaut parvient à suivre le **maillot jaune Bradley Wiggins** et son coéquipier **Christopher Froome** et termine quatrième de l'étape à 22 secondes du vainqueur du jour, **Alejandro Valverde**. Lors de la **19^e étape** Thibaut réussit à conserver sa 10^e place au classement général malgré la pression d'**Andreas Klöden**. **Il devient alors à Paris le plus jeune coureur à terminer parmi les dix premiers depuis Raymond Impanis en 1947.**

Le retour triomphal au village de Thibaut



Plus d'un millier de Morgelots s'étaient déplacés, le vendredi 27 juillet au stade de football, pour applaudir Thibaut Pinot, le jeune du pays qui a terminé à la dixième place du Tour de France 2012. Il était accompagné de sa famille. Marie-Jeanne, sa maman, a eu du mal à cacher quelques larmes de bonheur.

Thibaut, la révélation de la Grande Boucle, a peiné à se frayer un passage pour arriver jusqu'au podium où la médaille de la ville lui a été remise par le conseiller délégué aux sports. Puis il s'est prêté à une longue séance d'autographes malgré la fatigue après cette très dure compétition.



Melifleurs : le mot de la présidente

Excellente année pour Melisey qui s'est vu attribuer une **deuxième fleur** au **Concours Régional des Villes et Villages Fleuris**. Ce concours, créé en 1959 est chargé de promouvoir le développement des espaces verts dans les villes. Les critères prennent en compte les aspects environnementaux : biodiversité, pratiques culturelles respectueuses de l'environnement et de soutenabilité du fleurissement. Cette récompense salue le travail rigoureux et créatif des bénévoles de l'association et des employés municipaux



qui ont à cœur d'embellir le quotidien et le cadre de vie de notre village. Cette année encore, nous poursuivrons notre action avec de nouvelles réalisations qui viendront embellir nos rues. Je tenais à rappeler en quelques mots, l'importance de cette cérémonie. Car sous des apparences que certains pourraient qualifier de futiles, ce concours est un événement important. Fleurir ce n'est pas seulement embellir. Fleurir c'est

aussi accueillir, c'est aussi partager. En effet, les aménagements paysagés et fleuris sont naturellement vecteurs de bien être, de chaleur, de dynamisme, de convivialité. Je crois que cela répond à un besoin de nature et que cela contribue à lutter contre la morosité ambiante.

Il y a 4 ans, naissait " Melifleurs ", association chargée du fleurissement de notre commune. Il est temps pour moi aujourd'hui et à cette occasion, de vous présenter les bénévoles qui la composent ainsi que les réalisations et travaux entrepris au cours de ces années.

L'équipe au complet

Présidente : Michèle FAIVRE

Adjointe : Gisèle JEANROY

Secrétaire : Michel CORMY

Trésorier : Gilbert PENIN

Les Bénévoles :

Gérard FAIVRE, technicien (idées, conseils, mise en œuvre, réalisations).

André MONNIN, Bernard MAURICE, menuisiers chargés tous deux de la fabrication d'objets en bois.

Nécessitant de la découpe et de l'usinage : Roland PINOT, travaux de soudure et travail du métal.

Denis CLERC, chargé des relations avec le personnel municipal.

Claude PHEULPIN, chargée de l'arrosage et de l'entretien.

Annie PINOT, Eliane GRANDGIRARD, Annie GALMICHE, Françoise CHOFFEY, Marie-Luce PHILIPPE, Yolande et Marcel SCHENEIDER, Andrée MONNIN, Colette POIROT, Hélène SCHNEBELE, Agnès MOSSAGEE, sont les bénévoles chargées du fleurissement et des décorations de Noël



L'année 2012

Cette année 2012 a nécessité plus de 1400 heures de travail pour réaliser les bacs, préparer les chariots, et fabriquer les vélos du Tour de France. A noter l'énorme succès

de ceux-ci. Le moteur de l'association : le plaisir, la bonne humeur et la gaîté. Chaque membre occupe sa place en fonction de ses connaissances et de ses goûts personnels.

On a vu au cours de cette année :

- La suppression des jardinières qui occupaient les ponts. Nous avons préféré fleurir les abords plutôt que le pont lui-même (exemple : pont de Saint- Barthélémy). Les jardinières du pont ont été placées par l'équipe de Saint- Barthélémy.
- L'enlèvement des bacs en bois qui fleurissaient l'axe principal, route de Lure. Un aménagement composé d'arbustes et de vivaces a pris place le long de cet axe, face au lotissement des Erables.

Il s'agit d'une première tranche. Une étude est en cours pour la réalisation de la deuxième. Elle pourrait voir le jour au printemps 2013.

L'année 2009

L'Office du Tourisme

Nous revoyons l'ensemble de la parcelle qui sépare la route du parking. Les massifs habituels sont remplacés par des conifères nains et des arbustes taillés. Une allée permettant la promenade est créée tandis qu'autour du lampadaire, des galets, des arbustes et des graminées prennent place.

Avant



Après



Le collège des Mille Etangs

Un globe terrestre a pris place devant cet établissement. Le massif est resté, quant à lui, paysagé avec des rochers.



Avant



Après

L'année 2010

L'église

La réalisation du projet d'aménagement du parvis de l'église prend forme. Les rosiers disparaissent et laissent place à des plantations variées d'arbustes et de vivaces. A noter la nouvelle disposition des bacs.

Avant



Après



L'année 2011

L'entrée du village depuis Belonchamp

Cet endroit marquant l'entrée de la commune, avec des arbustes à l'arrière et des fleurs sur le devant de la scène, ne donnait pas toujours satisfaction et de beaux résultats. Plusieurs inconvénients : la pente, les bacs en béton servant de soutènement avec peu de terre et aussi une envie de changement.

Deux années se sont écoulées et nous ne sommes toujours pas satisfaits. Une nouvelle étude concernant la disposition des replants a été réalisée et sera mise en application en 2013.

Avant



Après



L'année 2012

Avant



Après



Le massif du Rocheret

Ce massif est en cours de réalisation. Les rochers ont disparu et ont laissé place à des rondins de bois. Une structure en béton sera réalisée par les employés communaux cet automne.

Les décorations de Noël

Nous avons commencé par le collège des Mille Etangs.

Nous avons créé ce globe qui a fait couler beaucoup d'encre. Cette création réalisée par notre association avec l'aide de sponsors avait sa place toute trouvée. Ce fut notre principale réalisation, sans oublier notre sapin. Toutes deux remportent un énorme succès et seront, suivant la conjoncture, suivies de réalisations toutes aussi importantes. Je voudrais ici vous faire part de toute mon attention quant aux décorations. J'ai voulu des décors simples mais efficaces.

Chaque année nous sommes félicités grâce à celles-ci. Vous pourrez en juger grâce à ces photos.



Comme chaque année je remercie tous les bénévoles, le personnel municipal, et tous ceux qui participent de près ou de loin au fleurissement de notre commune. Je remercie également les élus pour l'aide financière qu'ils nous apportent.

Je souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2013.



Michèle FAIVRE

Présidente de MELIFLEURS

Informations en bref

Bienvenue à madame la trésorière des finances publiques

Suite au départ de Monsieur DOILLON, nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle « trésorière » à la perception de Melisey, en la personne de Madame Chantal DEMANGE. Elle nous arrive de la Meuse où elle avait pris son premier poste de responsable. Après avoir passé le concours du trésor à 18 ans, elle a exercé à Fougerolles et Saint-Loup avant de nous rejoindre le 1^{er} septembre dernier avec le grade d'inspecteur.

Originnaire de Corravillers, elle a découvert notre secteur au cours de marches dans la vallée de l'Ognon. Mariée, 2 enfants, elle pratique la gymnastique et aime danser.

En octobre, elle a réuni les secrétaires de mairies des cantons de Melisey et Faucogney afin de faire connaissance et de rappeler quelques consignes qu'elle souhaite voir appliquées. Elle est très disponible, ouverte à la discussion et aux rencontres, elle aime travailler sur du concret, dans le respect de la réglementation.



Le Conciliateur de Justice

Vous avez un litige avec votre voisin, votre propriétaire, votre locataire, un commerçant et vous ne souhaitez pas engager un procès...

N'hésitez pas à saisir le Conciliateur de Justice.

C'est simple, c'est gratuit, c'est rapide.

Gérard Piquard, Conciliateur de Justice, vous accueille le lundi sur rendez-vous.

Tél. 06 07 74 13 47

Tribunal de Lure

Salle des Conciliations

60 avenue de la république

70200 LURE

L'abattoir de Luxeuil : Dissolution du syndicat SIALVS

Depuis plus de quinze ans, Melisey adhère, avec 63 communes constitutives, au SIALVS (Syndicat Intercommunal de l'Abattoir de Luxeuil et des Vosges Saônoises), ce qui a permis de reprendre le site de l'abattoir, de le mettre aux normes et de maintenir durant toutes ces années une activité d'abattage à Luxeuil. De nombreux privés et bouchers du secteur de Melisey ont bénéficié de ce service.

Fin 2011, après de nombreuses discussions, le projet d'abattoir départemental à Pusey a été abandonné. Un projet Luxovien d'abattoir de proximité en gestion privée avec le soutien des acteurs de la filière et des responsables publics est en cours de validation.

Transports en commun

Tous les mardis, un transport par bus est organisé avec un départ sur le « parking Garnier » à 8h45.

En direction du Thillot, il existe un transport par taxi qui part du même « parking Garnier » le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois à 8h30.

Avec le Conseil Général, transportez-vous partout en Haute- Saône pour 2€.

A partir du 1^{er} janvier 2013, le Conseil Général fait évoluer son offre de transport collectif afin de répondre aux besoins de la population. Vous pouvez ainsi bénéficier de :

- 9 lignes dites « saônoises » (lignes journalières ou transport à la demande : renseignements au CG70 : 03 84 95 74 46 ou à la gare routière de Vesoul : 0800099939).
- Le réseau des transports scolaires, accessible à toutes personnes, et dont vous trouverez des renseignements et les horaires :
 - ✓ Sur le site : <http://transports.cg70.fr/horaires/>
 - ✓ Dans chaque mairie desservie par un circuit
 - ✓ Auprès du CG70 au 03 84 95 78 80

Vols dans la commune

Comme beaucoup de nos concitoyens, commerçants, artisans et même particuliers, nous sommes depuis plusieurs mois victimes de vols à l'atelier municipal rue du sygle. Bien nous en a pris lors de la prise de fonction des nouveaux élus d'avoir revu tous nos contrats d'assurance et notamment ceux de nos locaux et de nos véhicules.

Pour les dégradations et disparitions, nous n'avons pas perdu d'argent. Nous avons été remboursés intégralement de nos pertes.

Par contre, des mesures de protection s'imposent si nous voulons que notre assureur continue de nous garantir. Pour cela, nous avons mis à contribution les services spécialisés de la gendarmerie et avons, avec le « référent sécurité », fait le tour de nos locaux, ateliers et mairie. Nous avons relevé un certain nombre de points à améliorer sur le plan structurel et actuellement, nos services techniques se chargent de certaines modifications et améliorations.

D'autre part, nous avons fait réaliser des devis pour la mise en place d'un système d'alarme performant par une entreprise extérieure qui se chargera des interventions en cas d'intrusion ou de doute afin de ne pas mettre les salariés de la commune en danger.

Toutes ces mesures devraient nous permettre plus de sérénité.

Afin que les mésaventures subies par la commune ne vous touchent pas, nous nous permettons de vous transmettre ces conseils délivrés par nos assureurs.

En France, il y a un cambriolage toutes les minutes. Même s'il est impossible de supprimer tous les risques de cambriolage, vous pouvez prendre des mesures efficaces pour l'éviter :

- Ne mentionnez pas vos noms et adresses sur vos clés et pensez à les changer systématiquement en cas de perte ou de vol.
- Evitez de conserver votre sac à main ou votre sacoche à proximité de la porte d'entrée.
- Fermez toutes les issues quand vous vous absentez, même pour quelques minutes.
- Le point faible des portes d'entrée étant le verrouillage, pensez à vous équiper de serrures solides, de verre feuilleté pour les vitrages, de cadres de porte renforcés, de porte blindée et cadenas à la barrière du jardin.
- Les verrouillages multiples augmentent considérablement la sécurité des portes.
- Et enfin, n'ouvrez jamais votre porte à quelqu'un si vous n'êtes pas sûr de l'avoir bien identifié ou reconnu.



Le guide du « bien vivre » à Melisey.

En raison de nombreux manquements aux devoirs du bon citoyen, il nous apparaît indispensable de répéter certaines consignes à respecter pour le bien-être de tous.

Feux et flammes



Les élus et le secrétariat de mairie reçoivent régulièrement des doléances à propos de feux allumés par des habitants et gênant le voisinage. Il est bon de rappeler quelques règles d'usage :

- **Le brûlage des ordures ménagères est strictement interdit** (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental) **car cela dégage des dioxines et autres substances toxiques pour l'homme et l'environnement.**
- En ce qui concerne les feux de jardin : il n'y a pas d'interdiction absolue de brûler quelques herbes ou branches dans son jardin. Il paraît

cependant opportun de respecter certaines règles :

- ne brûler que des herbes et branchages secs de manière à brûler très vite et ne pas enfumer tout le quartier pendant plusieurs heures (ni sciure, ni tontes de pelouse) ; **ne surtout pas allumer avec de l'huile de vidange ou des pneus : outre sa nocivité, ce procédé est passible d'amendes sévères...**
- éviter de brûler les week-ends et jours fériés
- faire un tas limité (pas plus d'un mètre de haut)
- attention à la vitesse et à la direction du vent
- ne pas faire de feu à moins de 25 m des voies de circulation et à moins de 10 m des lignes électriques

En ce qui concerne les végétaux, n'oubliez pas que la meilleure solution est le compostage (facile grâce aux composteurs qui ont été proposés par le Sytevom, via la Communauté de Communes). En dernier recours, vous pouvez amener vos déchets verts à la déchetterie de Melisey.

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, tout est affaire de mesure, de civisme, de respect de ses voisins...

Le bruit



Selon l'arrêté préfectoral n° 21 du 18 mai 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, « tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ».

Des quelques pages de cet arrêté (consultable sur [http://melisey.cchvo.org/vie municipale/](http://melisey.cchvo.org/vie_municipale/) informations municipales ou disponible en mairie), nous relèverons quelques aspects concernant la vie de notre village :

- d'après l'article 3, toute activité professionnelle bruyante doit être interrompue entre 20 h et 7 h, et toute la journée des dimanches et jours fériés. Entre 7 h et 20 h, les nuisances sonores doivent être mesurées.
- d'après l'article 4, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :
 - les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30**
 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.**
- d'après l'article 5, les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage...

Le stationnement

Le village de Melisey ne manque pas de places où le stationnement est facile. Mais l'inconscience et/ou la paresse conduisent certains habitants à utiliser les trottoirs, normalement réservés aux piétons avec quelquefois des enfants ou des poussettes, pour garer leur chère automobile : s'il vous plaît, un peu de civisme et chacun se sentira un peu plus en sécurité !



Le déneigement

Nous rappelons que le déneigement des trottoirs incombe aux propriétaires ou aux occupants riverains. En cas d'accident, leur responsabilité peut être engagée.

La station d'épuration

Dans certains quartiers de Melisey, il a été constaté de gros dysfonctionnements dans le réseau de collectes des eaux usées et à la station d'épuration.

En effet, de nombreux objets (lingettes, serpillères, et autres matières non dégradables) sont jetés dans les toilettes, ce qui perturbe gravement le fonctionnement des équipements collectifs. Nous rappelons qu'il est formellement interdit de jeter dans le réseau de collecte des eaux usées (toilettes, eaux de cuisine, salle de bain) :

- des objets non biodégradables (lingettes, serpillères, serviettes, couches... Etc.)
- des produits toxiques (essence, white-spirit, peintures, solvants divers) qui vont détruire les micro-organismes «travaillant» à la station d'épuration.

Si ces manquements et incivilités se poursuivaient, les dégâts occasionnés conduiront à accroître considérablement le coût du traitement des eaux usées, ce qui sera répercuté sur votre facture. Nous comptons sur votre civisme et votre coopération.

Entretien des terrains

Par respect pour le voisinage, il serait judicieux de faucher les herbes folles (surtout celles qui ont un pouvoir invasif très important tels les chardons) avant qu'elles ne se répandent dans les jardins environnants. Rappelons que certaines herbes comme les orties sont utiles en « purin » comme engrais et protection contre les parasites (cf. <http://www.terrevivante.org/>)

Les Points d'apport volontaire (PAV)

Les alentours des PAV, notamment ceux placés à proximité du magasin Colruyt, se transforment régulièrement en décharge ou en lieu de dépôts sauvages d'objets en tous genres.

Il est bon de rappeler que **seuls les emballages visibles sur les pictogrammes** peuvent être déposés dans les bennes de recyclage, et pas sur le sol autour des bennes.

Le reste doit prendre le chemin de la déchetterie ou celui de la poubelle, pour la sécurité de tous, notamment des enfants, et le confort visuel et olfactif des riverains.

Du mouvement chez les pompiers

C'est avec joie que, cette année encore, nous vous présentons les événements passés au sein du CPI dans le bulletin municipal.

Le nombre d'interventions est en légère baisse, notamment en ce qui concerne la destruction de nids d'insectes.

Nos rangs se sont étoffés avec l'arrivée de Kevin JEANGIRARD et Maxime SARRE en octobre. Ils devront suivre des formations et débiter leur apprentissage avant de pouvoir partir en intervention. A noter que toutes les formations de nos sapeurs sont dispensées dans les centres d'interventions de la Haute-Saône. Ainsi ils reçoivent la même instruction que nos collègues volontaires de Vesoul ou Lure.

Mr MAURICE John a passé l'examen de caporal et a été nommé à ce grade en Avril.



Mais cette année fut surtout marquée par le don du SDIS 70 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) d'une nouvelle moto pompe plus récente, de deux appareils de respiration individuels et d'un camion Fourgon Pompe Tonne destiné à la lutte contre l'incendie, preuve de l'intérêt que suscite le CPI au département. Le camion a été équipé en grande partie par le Syndicat Intercommunal et par l'Amicale.

L'équipement a concerné l'achat de tuyaux, d'une lance à débit variable et de bien d'autres matériels. La remise officielle a eu lieu le 4 juillet en présence de Mr BORLOT Président du conseil d'administration du SDIS, du Lieutenant Colonel Fabrice TAILHARDAT Directeur du SDIS, du Commandant Matthieu FAURE, chef du groupement Vosges, de Mme DAVIOT Conseillère Générale et des maires du syndicat intercommunal.

Il me reste, au nom de l'ensemble des sapeurs pompiers de Melisey, à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013.



Pour info : le centre est ouvert tous les vendredi soir à 18h00 Les manœuvres ont lieu le premier samedi du mois à partir de 14h00.

Pour une formation de secouriste, s'adresser au Centre de Pompiers de Lure pendant les heures de bureau.

Le chef de Centre : Adjt Patrick GASPARD

Petit rappel sur le compostage...

Non

- Végétaux traités
- Plantes trop malades
- Thuvas
- Croûtes de fromage
- Produits animaux
- Coquilles durs (noix, noisette)
- Pansement, médicaments
- Balayure de la maison
- Sacs d'aspirateurs pleins
- Cendre de bois
- Huiles
- Tous les matériaux non biodégradables...



Oui

- Épluchures et déchets de légumes et de fruits
- Fleurs fanées
- Tailles de haies
- Fruits et légumes abimés
- Marc, filtres de café
- Coquilles d'œufs écrasées
- Essuie-tout, serviettes en papier
- Déchets de l'aquarium
- Plantes d'appartement non malades

Que mettre dans votre composteur ?

Oui, mais en quantité limitée

- Pain
- Tonte de pelouse
- Pomme de terre
- Pelures d'agrumes
- Feuille morte coriace
- Litière biodégradable des animaux domestiques en bonne santé



Veiller à une bonne humidité

Aérer



Trois règles d'or pour un compost réussi

Bien mélanger les matières



Comment utiliser votre compost ?

- Compost :**
- 4-6 mois : en amendement grossier** (pour enrichir le sol en hiver ou pour pailler)
- 10-12 mois : en rempotage ou en semis** (pour le semis mélanger avec de la terre)



Problèmes courants et solutions

Mauvaises odeurs



Ne chauffe pas

Petites mouches ou Mouches « bleues »

Causes possibles

Les odeurs désagréables sont produites par un **manque d'aération** ou un **excès de matières vertes** (tonte, fleurs fanées,...). Si le **tas se compacte** et s'il est **trop humide**, les bactéries qui prolifèrent dans ce milieu sans air produisent une odeur d'œuf pourri.

Solutions

Brassez, et **rajoutez des matières brunes** (broyat, feuilles mortes,...). Le tas qui sent mauvais doit être retourné. Incorporez plus de matières structurantes (broyats,...) avec vos déchets verts ou **diminuez la quantité d'eau** apportée.

Si votre compost ne chauffe pas, soit il **manque d'oxygène** à cause d'un **excès d'humidité**, soit il est **trop sec**, d'un **volume trop petit**, soit il y a un **excès de porosité** et l'air y circule trop bien, soit il **manque d'azote**.

Brassez, retournez pour aérer. Suivant le cas **faites sécher** ou **humidifiez**.

Couvrez ces déchets par de la tonte, des feuilles ou du broyat. **Ne mettez plus** ces matières, ou bien **enterrez les** à 15-20 cm dans votre tas à l'aide d'un fourche ou d'un bâton.

Restes de repas ou fruits gâtés en surface du compost. Restes de **viandes, poissons** ou excréments.



Coupon réponse de commande de composteur

Date limite

de commande :

jeudi 21 février 2013

- Nom, prénom :
- Adresse :
- Code Postal : Commune :
- Tél : Mail :@.....
- Je commande un ou plusieurs composteurs (2 maxi par foyer) : Indiquez le nombre dans la case correspondante







Merci de joindre le règlement (**20€ tarif unique**) à votre commande à l'ordre du Trésor Public et de l'envoyer à la :

Communauté de communes de la Haute vallée de l'Ognon / 14 Place du Marché / 70270 MELISEY

Documents à télécharger sur le site internet : www.cchvo.org



Vous souhaitez construire, transformer, restaurer, rénover votre habitation,

Avant de vous engager, faites appel aux conseils gratuits des architectes conseillers du CAUE !

- **L'architecte conseiller du CAUE peut vous guider dans la recherche de solutions adaptées à votre terrain et votre mode de vie. Il étudie votre dossier, vous donne son avis, et, si besoin, se rend avec vous sur le site de votre projet.**

- **Il n'élaborera pas vos plans mais vous conseillera en toute indépendance, il peut :**

- vous aider à déterminer vos besoins et à réaliser une bonne insertion de votre construction dans le site environnant, il ne dispense pas de faire appel à un professionnel pour la conception et le suivi de la réalisation,
- vous conseiller dans le choix des volumes, des matériaux, des couleurs,
- vous aider à améliorer les performances énergétiques de votre construction dans le cadre d'un partenariat avec un conseiller de l'ADERA,
- vous guider dans vos démarches administratives.

- **Pour rencontrer l'un des architectes conseillers, dans les permanences de VESOUL, LURE ou GRAY, il est indispensable de prendre rendez-vous par téléphone au siège du CAUE de la Haute-Saône ☎ 03 84 96 97 77.**

Pour préparer votre entretien avec un maximum d'efficacité, nous vous demandons d'apporter à l'architecte conseiller tout document susceptible de le renseigner sur l'emplacement envisagé pour votre projet, tels que :

- des plans du terrain (extrait cadastral, relevé topographique du géomètre), des photos, l'extrait du règlement du PLU, du lotissement, des croquis de votre projet.

- **Sur le site internet du CAUE : caue70.archi.fr, rubrique «particuliers», vous trouverez différentes fiches de conseil à télécharger.**

- **Le CAUE de la Haute-Saône œuvre en faveur de la qualité du cadre de vie. L'association est ouverte à tous : élus, administrations, enseignants, professionnels et particuliers.**

- **Le CAUE intervient dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Celui-ci a été mis en place dans le département par la volonté du Conseil général en 1979, selon la Loi sur l'architecture de 1977.**



Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Haute-Saône
2 rue des Ilottes 70000 VESOUL ☎ 03 84 96 97 77 📧 caue70@wanadoo.fr

Cela s'est passé en 2012 à Melisey...

Retour sur le parcours de santé du Grand Sigle

Ce bel outil à la disposition de la population a été inauguré en novembre 2011. La commune s'est vue créditée d'un chèque de 2000 € par le Crédit Agricole dans le cadre de l'aide que la banque accorde dans sa politique de participation au développement local. Tous nos remerciements à Messieurs Alain Bresson, Pascal Pagnot, Johann Cardot et à leur équipe.



Médaille de la famille française



La fête des mères 2012 a été l'occasion pour la commune de renouer avec une tradition en sommeil, celle de la remise de la Médaille de la Famille Française à des mamans courageuses qui ont élevé de nombreux enfants. Le 2 juin, la médaille échelon bronze a été attribuée à :

- Madame Nicole Lambert
- Madame Nicole Malcuit
- Madame Christine Pernot
- Madame Lucette Lamboley- Perrin

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Nul doute que 2013 verra une nouvelle promotion avec la mise en valeur d'autres mamans tout aussi méritantes

Le tri postal à Melisey

Après avoir délocalisé le bureau de poste dans la Grande Rue, il fallait trouver une solution d'accueil pour le tri du courrier, l'ancien local n'étant plus adapté aux conditions de travail actuelles. La commune a proposé l'ancienne « usine de la gare » qui s'avéra à l'usage pas très fonctionnelle. Des travaux s'imposaient. La commune et la Direction du Courrier ont uni leurs efforts pour apporter aux facteurs de la vallée plus de confort et de commodités dans leur travail. L'isolation, l'éclairage et le chauffage ont été améliorés ; des sanitaires, une salle de repos et un bureau ont été créés.



Il est réconfortant de garder ainsi sur place nos facteurs (au nombre de 15) en leur évitant de parcourir des distances supplémentaires chaque jour. Une bonne affaire pour le maintien des services publics dans nos campagnes !

Le Grand défi

Tout au long de l'été, Radio France Bleu Besançon a contribué à faire découvrir aux auditeurs différents villages et villes de Franche-Comté à travers un jeu concours aux énigmes alambiquées. Contacté pour participer à cette chasse au trésor, Melisey a répondu favorablement à France Bleu, poursuivant le grand élan insufflé par le passage du Tour de France, et espérant ainsi mettre notre village en lumière.

C'est un sympathique couple de retraités du Doubs, Jean- Michel et Françoise Chauveau, qui ont reconnu les premiers le village cher à un certain champion local.

Après avoir relevé les 4 défis morgelots, ils furent reçus en mairie lors du traditionnel pot d'accueil. Cerise sur le gâteau, ce sont eux qui ont remporté le tirage final leur permettant de gagner un voyage au Mexique! Comme quoi il peut toujours être intéressant de passer par Melisey....



Concert de piano

Qui a dit que la musique dite « classique » est réservée à un petit nombre de personnes nommé l'Elite? C'est pour combattre cette idée reçue que Louise Durette, originaire de Saint- Barthélémy et chargée de projets à Cross Média Culture, a décidé d'organiser à travers la Haute- Saône une tournée de concerts de l'artiste Natalia Valentin, spécialiste du piano.

Au cours d'une présentation pédagogique, Natalia a petit à petit démonté, désossé cet instrument curieux et méconnu, entre le clavecin et notre piano moderne, afin de nous en faire découvrir tous les secrets. La soirée s'est achevée par l'interprétation brillante d'œuvres de Haydn, Mozart, Clémenti et Beethoven entrecoupée par la lecture de textes, correspondances et articles témoignant des mœurs et des goûts de l'époque classique. Les communes de Melisey et Saint- Barthélémy se sont associées pour aider financièrement à la réalisation de ce beau projet.



Le gymnase des Mille Etangs

Construit dans les années 60, le gymnase de Melisey, alias le gymnase du collège ou plus récemment gymnase des Mille Etangs, est géré par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} avril 2010. Bien qu'il portât bien son âge, ce bâtiment très utilisé par les sportifs et les collégiens avait besoin d'une sérieuse remise aux normes ainsi que des transformations indispensables : réaménagement des sanitaires, vestiaires et douches, création d'une



nouvelle entrée, isolation thermique et acoustique, peinture, éclairage, rénovation du parquet. Tous ces travaux ont été imputés au budget de la CCHVO.

Depuis le 12 novembre, tout est en ordre et les utilisateurs habituels ont pu réinvestir les lieux après environ 5 mois de travaux. Le changement est spectaculaire. Un bel outil tout neuf qui, nous l'espérons, satisfera les sportifs. A charge pour eux de le respecter et de le maintenir dans cet état.

L'inauguration de la « stèle Bresson »



A l'initiative de l'ACBB (Athletic Club de Boulogne-Billancourt) - Pêches Sportives et de son président Pierre Caillau, une souscription a été lancée pour honorer le plus célèbre moucheur de France, Henri Bresson (1924- 2010). Un bas-relief en grès des Vosges a été sculpté par J.-P. Peguesse. La commune de Ternuay, sollicitée pour recevoir cette stèle, n'a pas donné suite. La commune de Melisey a accepté qu'elle soit posée près de l'Ognon, rivière emblématique pour la pêche en tous genres.



Henri Bresson, vésulien d'origine, était surnommé le « sorcier de Vesoul ». Star de la pêche à la mouche, il pouvait s'enorgueillir de prises impressionnantes grâce à sa technique et à ses

mouches, originales et mondialement connues : la « french tricolore », la « sauvage », le « cul-de-canard », la « peute »...



Balade contée aux Mille Etangs

L'Office du Tourisme de la haute vallée de l'Ognon a programmé cette année encore deux balades contées au cœur de l'été, avec le « Cercle des Bonimenteurs » : la première en juillet sur le Plateau des Grilloux à Servance, la seconde autour de l'Etang La Doye à Melisey.



De l'avis des participants (plus d'une centaine), ce fut une soirée magique. Le talent des conteurs allié à la mise en lumière des bords de l'étang ont créé une atmosphère féerique dont les spectateurs se souviendront longtemps. Et pour ceux qui ont raté cette soirée, sachez que de nouvelles balades contées seront programmées pour l'été 2013 (infos sur le site de l'Office du Tourisme :

<http://www.melisey.com/>).

Le Souvenir Français



Le 6 octobre 2012, nous avons eu l'honneur d'accueillir, à la salle des fêtes de Melisey, le Souvenir français, délégation générale de Haute- Saône, qui y a tenu son assemblée générale départementale., en présence de nombreuses personnalités : madame Daviot pour le Conseil Général, le général Kopf, le directeur de l'ONAC, de nombreux membres d'associations patriotiques et d'élus locaux.



Monsieur Gilbert Cuenin, président départemental, a remercié monsieur Pierre Formet et le comité cantonal pour l'efficacité de leur organisation. La délégation départementale comprend 20 comités locaux et 2000 adhérents.

Régis Pinot, maire de Melisey, a souligné « l'œuvre inspiratrice d'énergie morale et de solidarité » de l'association, « favorisant la transmission et le respect de la mémoire historique et combattante », sans préoccupation

politique.

Parmi les actions menées par le Souvenir français, nous noterons l'entretien des tombes et des monuments, la participation au financement des voyages scolaires liés au devoir de mémoire, des récompenses pour les lauréats du concours de la résistance et de la déportation.

Avant le défilé aux monuments aux morts, il a été procédé aux remises de médailles, notamment à monsieur François Derache, médaille de vermeil avec bélière lauréa pour son action à la tête du comité local pendant 23 ans.

365 jours de vie associative

Les forces vives de notre village ont de nouveau la parole et vont vous relater leurs joies, leurs activités, leurs souhaits et vous démontrent que l'énergie est toujours présente, avec la naissance, cette année encore, de petits nouveaux...

L' ASMSB

En cette saison 2012/2013 le club de football de l'AS Melisey- Saint- Barthélémy compte une centaine de licenciés qui évoluent au niveau départemental dans des équipes U7, U9, U11, U13, U15 et seniors A et B. Quelques joueurs font partie des équipes en groupement avec Lure en U17 et U19.

Les entraînements sont assurés le lundi à 18H pour les U15, le mardi à 17H pour l'école de foot U7 U9 U11 U13. Les équipes seniors s'entraînent 2 fois par semaine à 19H les mardis et les vendredis.

L'objectif de la saison est la montée en ligue pour l'équipe A et le maintien pour l'équipe B.

Le prix des licences (30€ pour les jeunes et 50€ pour les seniors) reste modique grâce aux diverses manifestations organisées au cours de l'année (concours de belote, fête de la bière, participation à la brocante) aux sponsors, aux communes de Melisey et Saint Barthélémy, ainsi qu'à la Communauté de Communes.

Nous profitons de cet article pour remercier tous ceux qui soutiennent et aident au quotidien l'A.S.M.S.B.

Manifestations 2013 :

- Concours de belote à la salle des fêtes de Melisey le 26 janvier à 20H
- Fête de la bière à Saint Barthélémy le 5 octobre

L'USMSB : président André DELEMER, secrétaire : Jean-Claude BRICE, trésorier : Emmanuel Mozer



Le PCHVO

Venez découvrir le club de pétanque de la Haute Vallée de L'Ognon « PCHVO », à travers ses différentes activités, et organisations. Notre club, 22 années d'existence, vous propose la pratique de la pétanque sportive et loisir, activité pratiquée par les plus jeunes, comme par les aînés.

Le PCHVO avec ses nombreux titres de



champions dans les catégories jeunes a représenté notre département, la ligue de Franche-Comté, à travers de nombreux championnats de France

Nous organisons des rencontres amicales ouvertes aux joueurs qui désirent passer un moment de convivialité sans la pression du résultat.

Venez nous rejoindre la licence est gratuite pour les jeunes et les dames, 22€ pour les seniors avec possibilités de jouer de janvier et décembre en boulodrome couvert et chauffé à Lure, et à la belle saison au boulodrome du stade à Melisey.

Manifestations prévues en 2013

- Le 26/01 Challenge L-Clavier à Lure (réservé aux licenciés)
- Le 02/02 Super loto à Melisey (animation Monique)
- Le 13/07 Challenge de la ville (stade de Melisey réservé aux licenciés)
- Le 14/07 Animation pétanque (ouvert à tous au stade de Melisey)
- Le 19/10 Challenge M-Menigoz à Lure (réservé aux licenciés)

Contact PCHVO : Président Bernard Caritey - Tél : 03 84 20 87 47

Le Tennis Club

Avec 100 licenciés, le Tennis Club de Melisey est 7^{ème} sur les 30 clubs Hauts-saônois.

52 enfants à l'école de tennis : 25 enfants en compétition, 15 enfants au club junior, 12 enfants au mini tennis. Ces 12 enfants ont participé à la fête du tennis à Dole.

Groupe Avenir Club : 5 enfants sont inscrits dans le cadre du centre d'entraînement du club compétition (CARAVATI Gabin, MAUFFREY Louis, BRUCHOT Lola, PINOT Laurette, JUSSEY Alexandre). Pour la Haute- Saône, 2 clubs ont réalisé un groupe Avenir Club : TCAVESOUL et MELISEY.

Tournoi Tennis Cooleurs a été mis en place sur toute la Franche-Comté. D'octobre à Juin, 32 enfants ont découvert la compétition pour la 1^{ère} fois les 28 et 29 Décembre 2011 à Saint- Barthélemy. Pour la Haute- Saône, 4 clubs ont réalisé ce tournoi : LURE, LUXEUIL, TCAVESOUL et MELISEY.

Championnats par équipes : 6 équipes engagées pour la saison 2012 : l'équipe 2 cadets garçons 15/16 termine 2^{ème} en départemental 2 ; l'équipe 13/14 ans garçons termine 1^{ère} en R3 ; les autres équipes terminent dans le milieu des tableaux.

Championnat individuel : 3 enfants ont perdu en 16^{ème} de finale, 2 en 32^{ème} de finale. De

nombreux enfants ont participé à ces championnats individuels et sont récompensés par un tirage au sort pour aller à Roland Garros (Benjamin DEMARTHE, Jules SCHNEIDER, Clément PIERRAT, Antoine LEBRUN, Paul OLIVIER).

Les enfants ont participé au Tour de France par la confection du vélotennis, exposé vers la Mairie de Melisey, découvert aux actualités régionales, pour son originalité.

Résultats sportifs adultes :

Messieurs : 2 équipes engagées en vétérans, 3 équipes en départemental hiver, 3 équipes en



seniors été.

L'équipe 2 termine 1^{ère} en départemental 3 hiver, l'équipe 1 termine 2^{ème} en régional 3.

Dames : 2 équipes engagées en vétérans, 1 équipe en départemental hiver, 1 équipe en seniors été. 1 équipe en + 30ans. Pour la Haute- Saône, 2 Clubs engagés l'AS DAMPIERRE et MELISEY.

L'équipe dames Seniors été termine 2^{ème} en régional 4.

En individuel meilleur classement, adultes : Jérémy VARINICH ET Julie GUICHARD.

Jeunes: CAILLEY Robin, GHEZA Mario, LABREUCHE Cyprien + 17 enfants classés de 30/1 à 40.

Le tennis club est un club qui ne démerite pas par ses actions dans le monde sportif Haut-Saônois. Aujourd'hui, nous pouvons pratiquer le tennis, grâce aux nouvelles structures sportives rénovées et surtout à la gratuité de celles-ci. Merci à la CCHVO et à ses élus.

Le club organise des manifestations, pour acheter du matériel pédagogique, des tenues sportives pour les équipes, des lots pour récompenser les enfants, des boissons. Ces manifestations sont sponsorisées par les commerçants de Melisey et des alentours, le

Conseil Général, La ligue de Franche-Comté, le Comité Départemental, les communes de Melisey (pour son importante subvention), de Saint- Barthélémy, et cette année les communes de Saint- Germain et de Fresse. Un grand merci à tous, car vu la conjoncture, nous pouvons demain, ne plus rien avoir.

MANIFESTATIONS POUR 2013 : Concours de belotte le 9/02/2013. Tournoi adultes du 12 au 28 avril 2013. Tournoi jeunes du 14 au 23 juin 2013. Fête du tennis les 23/30 juin 2013.

Une saison riche qui vient de s'achever, entourée par un groupe de bénévoles, amis depuis 20 ans, qui aiment la convivialité, la bonne humeur et le sport. Merci à ces bénévoles, qui sont en voie de disparition, merci également aux parents qui se sont investis cette année, merci à la presse qui par leurs articles permet de faire découvrir le club. Un grand merci à tous pour 2012.



L'Atelier de Dessin et de Peinture de Melisey

L'année 2012 a été marquée par quelques événements intéressants :

L'exposition à l'Espace Nature Culture de Château Lambert du 4 mars au 29 avril 2012. Cette action, menée en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, a permis de faire connaître l'atelier : pendant cette période l'ENC a accueilli 345 visiteurs en mars et 434 en avril. L'atelier a également proposé un calendrier d'animation spécifique : deux conférences sur le nombre d'or, deux cours de peinture et une séance de dessin libre devant et avec le public.

Traditionnelle opération portes ouvertes à Melisey, Les samedi 5 et dimanche 6 mai.

Au total, 110 visiteurs ont été accueillis, venus de Melisey mais également des autres communes du canton et des villes voisines.

Sorties sur le terrain : dès les beaux jours le professeur de peinture donne ses cours en extérieur, puis, au cours de l'été des sorties sont organisées entre les membres qui le souhaitent (de 5 à 8 en moyenne). Nous nous sommes retrouvés ainsi à l'étang de Plates Pierres, près d'une vieille ferme des Guidons, aux cascades de la Doue de l'Eau, sur le camp de Malbouhans, au Grand Côme, et à Faucogney : beaucoup de croquis et d'esquisses à travailler cet hiver.



Rentrée de la saison 2012-2013.

Les cours de dessin ont toujours lieu tous les mardis.

Pour les enfants de 19 à 20 heures 30, avec la participation gracieuse de Frédérique Alexandre, professeur d'arts graphiques qui vient assister son mari Daniel.

Les cours réservés aux adultes ont lieu avec Daniel Alexandre de 20 heures 30 à 22 heures tous les 15 jours, les membres se retrouvent entre eux une fois sur deux.

L'atelier a enregistré quelques départs d'enfants (entrée au lycée, déménagement...), mais le cours a été aussitôt complété grâce à la liste d'attente. Trois nouveaux membres se sont joints au groupe d'adultes.

Les cours de peinture se déroulent désormais le jeudi après midi de 14 à 16 heures, avec la participation d'Ingrid Johann tous les quinze jours. Six nouveaux membres nous ont rejoints.

Au total, l'atelier compte 12 enfants et 18 adultes.

Informations

Pour des raisons de qualité d'encadrement le nombre d'enfants par séance est limité à 12. Le cours est actuellement complet, mais il est possible d'inscrire des enfants sur la liste d'attente.

Il reste encore quelques places disponibles pour des adultes plutôt en dessin.

Informations :

dessin.peinture.melisey@gmail.com

Par téléphone :

Jacqueline : 03 84 20 02 72

Agnès : 03 84 20 88 75

Anne Marie : 03 84 20 84 49

Vous pouvez également consulter le blog de l'atelier où vous trouverez toutes les informations nécessaires : <http://www.dessin-peinture-melisey.blogspot.fr/>

Par courrier: Mme Elisabeth Gavaille, Présidente de l'Atelier de dessin et de peinture de Melisey, Maison des associations, 4 Place du Marché, 70 270 Melisey



Club des Aînés « Aux joyeux rendez-vous »

Ces aînés qui portent haut les couleurs de leur village

En plus des rencontres traditionnelles autour des tables de cartes, souvent avec leurs homologues du canton, et des goûters, repas, voyages, danses, etc., le Club « Aux Joyeux Rendez-vous » s'est illustré au plus haut niveau au travers de différents concours et prises de responsabilités durant l'année écoulée.

Dans le cadre des activités départementales, citons d'abord Colette, qui a participé le 18 octobre au concours de pâtisseries qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Scey sur Saône ou 28 concurrents, issus de 5 clubs de Haute-Saône, ont présenté et soumis au jury présidé par Monsieur Madeleine, leurs différentes réalisations, dont la tarte à l'orange de notre morgelotte, ce qui lui a permis de gagner un assortiment de délicieux gâteaux de Montbozon, qu'elle a partagé avec ses collègues, dès son retour à la rue du Moulin.

Le 18 janvier, ce sont Yolande et Marcel qui ont apporté leur concours à l'organisation de la dictée du Club qui a vu 11 participants, devancés par Colette (1 faute et demie).

Dans la foulée, les six meilleurs se sont rendus à la dictée de secteur, organisée par le club de SERVANCE, où Françoise a débuté son périple des sélections. Classée troisième sur trente concurrents, elle prit la direction de FAVERNEY pour concourir au niveau départemental. Elle est dans les six qualifiés pour l'étape suivante, l'échelon régional qui s'est déroulé le 14 mai à ALLIGNY-



COSNE dans la Nièvre où vingt-quatre concurrents ont planché sur une dictée de Pivot :

« Douce France ». Et la, c'est la deuxième place, derrière une autre Haut-Saônoise de Bucey les Gy, qui la propulse en finale nationale en Vendée en mars 2013.

Enfin, c'est notre Présidente, Gaby, qui prend place parmi les 14 membres du conseil d'administration départemental ; celui-ci chapeaute près de 8 000 membres répartis dans 125 clubs. A noter que Françoise l'y a rejointe le 24/ 10 lors de l'A G à Vesoul...

A noter aussi que ce sont désormais Daniel, Marie- Madeleine, Pierrette ou Jean- Paul A. qui



ont pris le relais du regretté Jean-Paul pour concocter les parcours et guider la trentaine de marcheurs, qui sillonnent notre campagne. Ils s'inspirent bien sûr des guides de randonnées de l'office du tourisme, et adaptent les parcours en fonction des capacités du groupe (distances entre 5 et 7 kilomètres, en évitant les dénivelés importants). Les chemins de prédilection se situent vers les Granges-Baverey, le Rosbeck, le parcours de santé en passant devant la cascade de « Tatène », Ecromagny, l'étang de Plates Pierres, le sentier des Epoissets, etc.

Le voyage aux Pays Bas

35 « aînés », la plupart de Melisey, d'autres des villages voisins et même de Nancy et du Jura, sont allés découvrir les Pays-Bas. Un œil sur la météo et hop !, dès que les tulipes ont

pointé leur nez, c'est-à-dire, du 9 au 13 avril, ils ont attrapé leur valise, sauté (façon de parler) dans le car (confortable) de l'entreprise Bernard Voyages.

En trois jours complets à Utrecht, ils ont essayé des sabots, fait le tour de l'Usselmeer, passé la grande digue et se sont même retrouvés sous le niveau de la mer. Ils sont incollables sur les polders maintenant ! Ils ont goûté aux fromages, et visité quelques villages typiques. Ils ont navigué sur les canaux d'Amsterdam et certaines ont même essayé quelques bagues serties de diamants mais ensuite, le passage au magasin fut trop difficile... Pourtant, elles étaient petites ces pierres !

Une faïencerie, à Delft, leur a expliqué son savoir faire. Ils ont aussi passé quelques heures à La Haye (siège du Gouvernement, Palais de la Paix, etc.).

C'est bien beau tout ça, mais les tulipes alors ? Eh bien, ils ont commencé par la visite du plus grand marché aux enchères de fleurs au monde : Ah ! Ces couleurs ; oh ! Ces odeurs ! Et ont terminé par le parc du Keukenhof (25 ha tout de même). Entre les deux ? Des champs de fleurs !

Au retour, arrêt à Kinderdijk : ses 19 moulins au petit matin : un bijou (moins onéreux que les diamants). Puis arrêt à Bruxelles : tous voulaient voir le célèbre.....cœur historique de la capitale belge.

En descendant du car, les valises étaient un peu lourdes : du fromage, des oignons, de la faïence, du can... non, je plaisante !

En 2013 ? Ce sera en mai (hors des vacances scolaires) et en Normandie (plages du débarquement, Deauville, Caen, Mont Saint Michel, St Malo, Cancale...). Nous demanderons au maximum 580€/personne. Des bulletins d'inscription sont à votre disposition au Club des Aînés. Faites de la publicité : plus on est nombreux, moins c'est cher !



Et vous pouvez venir même si vous n'êtes pas en retraite !

Les prochains rendez-vous : l'AG du club le 23 janvier 2013 ;

la brocante de Melisey le 25 août 2013.

L'AAPPMA La Truite de l'Ognon

Une année de Présidence de L'AAPPMA la truite de l'Ognon.

Du 13 janvier au 31 décembre, le président Yves CHIPPAUX est resté mobilisé. Dans un premier temps, dans sa fonction d'administrateur départemental, avec la participation à pas moins de 5 conseils d'administration durant l'année, aux réunions avec la DDT, aux commissions sur les travaux d'intérêts piscicoles, aux commissions « pollutions et nuisances », et enfin en décembre, à la préparation des dotations des



cartes fédérales 2012, après l'AG départementale du 15 avril 2012 à Héricourt, accompagné de son bureau.

Sa présence à d'autres manifestations a permis de faire parler de l'association, et de notre village, en Haute-Saône et bien au-delà : sa présence aux portes ouvertes de Territoire Pêche à Besançon, à l'AG de la société de pêche de Vesoul, au salon du tourisme à la BA 116 de Luxeuil, au colloque sur la continuité écologique à Beaune et son implication dans les pêches électriques du canal de l'Est avec Voies Navigables de France, la pêche électrique du Raddon, une semaine complète encore de pêche électrique sur la Loue afin d'évaluer le cheptel restant après diverses pollutions et la vidange de l'étang de Villersexel par exemple démontrent une certaine passion.

Et bien sûr, il a consacré la majorité de son temps à l'association morgelotte. En commençant par l'assemblée générale du 26 février, en mairie de Melisey, en présence d'un public nombreux et des maires de notre canton, suivie par l'alevinage de début d'année.

Vint ensuite la journée « mouche », en collaboration avec l'Office de Tourisme qui connut un vif succès, dans le prolongement de l'inauguration de la stèle « Bresson »

Le Président s'est aussi investi dans le dossier de mise aux normes de micro-centrales sur notre territoire, et a accordé une participation financière de l'AAPPMA à la réfection des « vannages » sur Melisey tout en assurant l'entretien des différents ouvrages des ruisseaux frayères du Raddon et de Belonchamp.

L'organisation des journées pédagogiques dans les écoles de Fresse, Ternuay, Montessaux et



Saint-Barthélémy- Les Granges, agrémentées par de nouvelles brochures, concoctées par Nadine, la chargée de communication de la fédération, ont connu un vif succès et suscité l'envie dans nombre d'écoles du département.

La vente des cartes de pêche 2011 (321 au total) a vu une légère augmentation dans notre association, alors que les moyennes départementales et régionales s'affichent plutôt à la stabilité.

Pour en savoir plus sur la pêche, rendez-vous à l'assemblée générale qui se déroulera-le :

17 février 2013 à partir de 9h30 à la salle des fêtes de la mairie de Melisey.

L'Union Musicale de Melisey

L'époque des bouleversements se poursuit à l'Union Musicale de Melisey : après l'arrivée de l'activité « danse moderne » animée par Lucie Dirand en 2010, qui a nécessité un changement de statuts, après le départ de Charles Jeannin en 2011 qui avait mené ses troupes « à la baguette » pendant plus de 20 ans, voici que Françoise Jeannin nous a quittés cet été pour une destination que nous espérons pleine de musique et de lumière. Nous tenons à lui rendre hommage car, lorsqu'elle s'engageait pour soutenir une cause, elle le faisait totalement, avec fougue et efficacité. Ses connaissances très approfondies en bien des domaines ont épaté nombre d'interlocuteurs ; elle était la personne à qui demander ceci ou cela, sur l'histoire du village ou tout autre sujet. Pour nous, musiciens, elle restera celle qui s'est investie avec courage à la chorale et dans l'accueil des petits élèves pianistes, repérant inmanquablement

le dièse ou le bémol oubliés et manifestant d'un œil noir sa réprobation...Merci madame Jeannin pour votre dévouement et les services rendus à l'Union Musicale.

Pour compléter l'équipe composée de Maurizio, Lucie, Emilie, Candy, nous avons recruté Anne Morilhat de Luxeuil qui a repris les cours de piano. Emilie assure cette année la direction de l'ensemble instrumental et de l'orchestre de chambre. Nos manifestations pour 2013 sont inscrites au calendrier des fêtes. Les musiciens qui voudraient intégrer l'un ou l'autre groupe peuvent contacter les responsables (coordonnées en fin de ce journal). **Et sachez que la chorale recrute toujours, surtout des hommes !!!**



Les randonneurs des 1000 Etangs



Cette année le club affiche 56 membres. Au cours de l'année 2012, le club a organisé 44 sorties et 2 séjours : Le Mont Dore en Auvergne au mois de mai et La Bolle dans les Vosges en octobre.

Nos manifestations en 2012 :

Le 15 janvier, la marche d'hiver au départ du gymnase du collège des Mille Etangs a connu un franc succès en cette période de l'année avec 1208 participants et une météo favorable.

Le 25 juin, en collaboration avec les vétérans du foot, notre marche d'été s'est déroulée depuis l'étang « La Doye », avec également une belle affluence puisque 1248 participants ont emprunté les différents parcours balisés.

Le 13 octobre, marche au profit de l'association pour l'hyperinsulinisme. 1678.20€ ont été récoltés avec la participation de 270 personnes.

En 2013, ces trois manifestations sont reconduites. Pour plus de renseignements ou nous rejoindre <http://www.randonneurs-1000-etangs.fr>.

Une petite nouvelle

« **La voix en corps et en sons** », association Loi 1901, a pour but de promouvoir et développer des activités dans tous les domaines de la voix parlée et chantée, notamment la psychophonie et l'harmonie par le chant. Ses ateliers sont ouverts à tous, pour le plaisir de chanter et de sentir les vibrations sonores.

Renseignements et inscriptions : Lucette Lamboley- Perrin 06 37 63 83 67

Inauguration de la Maison des Services

Le 14 septembre 2012, la Maison des Services ADMR - association de la vallée de l'Ognon, 1 ZA des Vernes, a été inaugurée en présence de nombreux élus et partenaires ayant permis sa réalisation : une maison qui regroupe enfin tous les services, y compris le centre de soins.

Cette structure travaille sur 18 communes avec 57 employées représentant 22 équivalents temps plein, 5 infirmières représentant 3 équivalents temps plein. La maison comprend également un local où sont entreposés les repas qui seront portés aux



domiciles des personnes ; ce service emploie deux salariées que nous mutualisons avec l'antenne de Lure.

L'écoute, la relation de proximité, l'esprit d'équipe ainsi que la convivialité donnent à notre entreprise sociale sa dimension humaine. Dans ce monde actuel où l'on ne parle que de profit, les bénévoles n'économisent ni leur temps, ni leur savoir faire pour être au plus près des personnes âgées.

La Maison des Services

(Aide à domicile, livraison des repas, ménage, pour tous publics)

MELISEY : 1 ZA des Vernes, chemin de la Goulotte

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 15h à 17h.

Mercredi : de 10h à 12h.

Tél : 03 84 63 22 70

Le Centre de Soins

(Soins infirmiers réalisés par des infirmiers)

MELISEY : 1 ZA des Vernes, chemin de la Goulotte

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h.

Lundi et jeudi : de 14h à 16h.

Permanences infirmières

De 7h45 à 8h15 et sur rendez-vous

Tél : 03 84 20 82 80

Nécrologie



Cette année 2012 a vu, pour le Conseil Municipal, disparaître l'un des siens : notre collègue Yves Toillon s'est éteint le 3 septembre 2012 à Montbéliard à l'âge de 51 ans.

Cet évènement, vécu douloureusement par sa famille, nous a particulièrement touchés, nous conseillers municipaux, d'autant que Yves est parti dans de grandes souffrances.

Né à Lure d'une famille morgelotte en 1961, Yves Toillon a suivi une formation de comptable, métier qu'il a exercé jusqu'à ce que la maladie l'en empêche.

Il fut très impliqué dans la vie associative de la commune, mettant ses compétences et son sérieux au service des trésoreries du club de handball et du foyer des jeunes de Melisey.

Elu conseiller municipal en mars 2001, il fut un collaborateur efficace, notamment pour la commission des finances où il faut parfois quelques éclaircissements pour comprendre les subtilités de la comptabilité communale.

D'une nature discrète, il laissera l'image d'un homme simple, sympathique et serviable. Nous témoignons notre soutien à sa famille et à ses proches.



Etat Civil 2012

Naissances 2012

LOPEZ Aliana	18 janvier
GONZALEZ Robin	23 janvier
JEANDEL Antoine	4 mars
CARITEY Yanis	26 mars
TOILLON Jade	12 avril
THOMAS Ambre	23 juin
AUDINOT Maëlys	16 juillet
MOTTNER Logan	4 août
LUZET- VUILLEMARD Soan	7 août
AUGUSTO Maël	13 août
ROUSSELOT Noa	24 septembre
GALMICHE Maëlys	3 novembre
GENET- CANTOREGGI Lisandro	15 novembre
COUCHOT Evengélie	26 novembre
COURROYE_ LAFOSSE Cloé	5 décembre



Mariages 2012

PETITGIRARD Morgan	21 juillet
EUVRARD Aline	
VERNIER Frédéric	11 août
SURBACK Angélique	
LARRIERE Mathieu	3 novembre
PIERRAT Aline	



Décès 2012

BONNET Patrick	8 janvier 2012
LASSUS Eliane, née Mougnot	5 avril
SCHWARTZMANN Lucienne, née Favier	10 avril
PHILIPPE Jean- Paul	15 avril
BERTRAND Rémi	16 avril
DROUIN Jacques	22 avril
HENRY Madeleine, née Laloz	14 juin
MARTIN Michel	18 juin
CORNAGLIA Suzanne, née Galmiche	19 juillet
GROSJEAN Robert	22 juillet
JEANNIN Marie-Françoise, née Christin	17 août
CHRETIEN Michel	3 septembre
TOILLON Yves	3 septembre
LABA Marie, née Massa	21 septembre
CHAVONAND Marie, née Grosjean	28 septembre
TULOUT Marcel	28 octobre
DELOYE René	30 octobre
HENRY Madeleine, née Pioz	27 novembre
MARTZ Julienne, née Grare	4 décembre
GARNIER Ernest	6 décembre
GUERRE Gaston	28 décembre

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

13 janvier	Marche des randonneurs des 1000 Etangs (Gymnase des Mille Etangs))
26 janvier	Concours de Belote de l'ASMSB (Salle des Fêtes)
2 ou 3 février	Loto du PCHVO (Salle des Fêtes)
9 février	Concours de Belote du Tennis-club (Salle des Fêtes)
24 février	Loto des P'tits Morgets (Salle des Fêtes)
2 et 3 mars	Bourse aux oiseaux (Salle des Fêtes)
10 mars	Foire aux livres de la Bibliothèque (Salle des Fêtes)
16 mars	Prix des Villages Fleuris (Salle des Fêtes)
23 mars	Défilé de Carnaval des P'tits Morgets (Salle des Fêtes sous réserve)
24 mars	Thé Dansant du Club des Aînés (Salle des Fêtes)
6 et 7 avril	Exposition Atelier Dessins (Salle des Fêtes)
12 au 28 avril	Tournoi Open du Tennis Club
14 avril	Loto des Lutins du Mont de Vannes (Salle des fêtes)
4 mai	Concert de l'Union Musicale (Salle des Fêtes)
25 mai	Médaille Famille Française (Salle des Fêtes)
12 mai	Prix cycliste de Melisey Catégorie Départementale (ECLVS)
14 au 23 juin	Tournoi Tennis Jeunes
22 juin	Fête de l'école (Association Les P'tits Morgets)
22 juin	Fête de la Musique
23 juin	Marche des randonneurs des 1000 Etangs (Étang la Doye)
29 juin	Gala de Danse de l'Union Musicale (Saint-Barthélémy)
29 - 30 juin	Fête du Tennis Fête Patronale de Melisey Pétanque - Challenge de la ville (Stade de Melisey)
13 juillet	Feu d'artifice
14 juillet	Fête Nationale Animation Pétanque (Stade de Melisey)
27 juillet - 04 août	Exposition Peinture de l'Office de Tourisme (Salle des Fêtes)
7 août	Journée pêche à la Praille
25 août	Brocante de l'Office de Tourisme
29 septembre	Thé dansant du Club des Aînés (Salle des Fêtes)
05 octobre	Fête de la Bière de l'ASMSB (Saint-Barthélémy)
12 octobre	Marche pour la petite Claire (Salle des Fêtes)
19 et 20 octobre	Concours et Bourse d'Oiseaux du COVHO (Salle des Fêtes)
17 novembre	Bourse aux jouets des P'tits Morgets (Salle des Fêtes)
23 novembre	Nouveaux arrivants (Salle des Fêtes)
29 novembre	Trophée des Sports (Salle des Fêtes)
7 décembre	Téléthon (Salle des Fêtes)
14 décembre	Arbre de Noël LISI (Salle des Fêtes)
15 décembre	Concert de Noël de l'Union Musicale (Salle des Fêtes)
11 janvier 2013	Vœux du maire (gymnase des Mille Etangs)

LES ASSOCIATIONS DE MELISEY

Football ASMSB

Association Sportive Melisey- Saint-Barthélémy
Président : André DELEMER
03 84 20 84 88 / www.asmsb.fr

Tennis

Tennis-club Melisey
Club-house rue de l'Abattoir - 03 84 20 80 72
Présidente : Francine GUICHARD
03 84 20 03 36

Randonnée

Les randonneurs des Mille Etangs
Président : Yves PÉTRONELLI - 03 84 20 80 54
<http://www.randonneurs-1000-etangs.fr>

Cyclisme - ECLVS

(Entente Cycliste Luxeuil -Vosges Saônoises)
Président : Jean-Marie QUENISSET
03 84 63 67 42

Randonnée Equestre - REVS

(Rassemblement équestre
des Vosges Saônoises)
Présidente : Sonia JOUFFRAY
06 28 29 15 11 / <http://www.revs.fr>

Pétanque - PCHVO

Pétanque club de la Hte Vallée de l'Ognon
Président : Bernard CARITEY - 03 84 20 87 47

Les Flèches du Soleil

Président : Mickaël WEBER - 06 67 05 82 18

Atelier de dessin et Peinture de Melisey

Présidente : Elisabeth GAVOILLE
renseignements :
madame Mossajee : 03 84 20 88 75
madame Bernard : 03 84 20 84 49
<http://dessin-peinture-melisey.blogspot.com/>

Handball

Handball Melisey- Saint-Barthélémy
Route de Ronchamp
Président : Alain FARINE-PRUDENT - 06 30 05 61 81

Foyer des Jeunes

Président : André DELEMER - 03 84 20 84 88

Gymnastique volontaire pour adultes

Responsable : Francine LARRIÈRE
*

Randonnée pédestre

Responsable : Françoise MOUGNON
03 84 20 81 26
*

Danse et step

Responsable : Fatima CONTE
*

Danse country

Responsable : Caroline TRIQUENOT
06 61 98 93 94
*

Dessin et peinture

contacts : 03 84 63 22 08 - 09 75 46 96 30
*

Scrabble

Responsable : Françoise MOUGNON
*

Danses de salon

Responsable : Pascal PARISOT - 03 84 63 20 14

Union Musicale

(musique, danse, chorale)
Présidente : Frédérique ALEXANDRE
contacts : 03 84 20 48 46 (guitare)
06 33 42 61 30 (flûtes)
06 02 26 62 03 (chorale)
06 01 84 45 87 (piano)
06 76 66 82 64 (danse)

Club des Aînés

Route des Vosges - 03 84 20 86 49
Présidente : Gabrielle MOUGENOT
03 84 20 00 66

Cercle de l'Oiseau de la Vallée de l'Ognon (COVO)

Président : Bernard PILLARD - 03 84 20 85 24

Les p'tits Morgets

Association de parents d'élèves
Ecoles primaire et maternelle
Présidente : Sylvie LALLOZ

AAPPMA

Association Agréée de Pêche et de
Protection des Milieux Aquatiques
La truite de l'Ognon
Président : Yves CHIPPAUX - 03 84 20 81 69

Office de Tourisme

de la Haute Vallée de l'Ognon
Place de la gare à Melisey - 03 84 63 22 80
Président : Marcel PLACIARD
www.melisey.com

Melifleurs

Comité de fleurissement
Présidente : Michèle FAIVRE - 03 84 20 83 61

La voix en Corps et en Sons

Harmonie par le chant
présidente : C. LAMBOLEY 06 48 36 16 71
Animation : L. LAMBOLEY- PERRIN 06 37 63 83 67

Les Donneurs de sang

Jeannine PINOT et Françoise CHOFFEY

Le Souvenir Français

Président : Pierre FORMET - 03 84 20 43 91

Les Anciens Combattants

Président : Pierre PY - 03 84 20 00 48

ACCA de Melisey

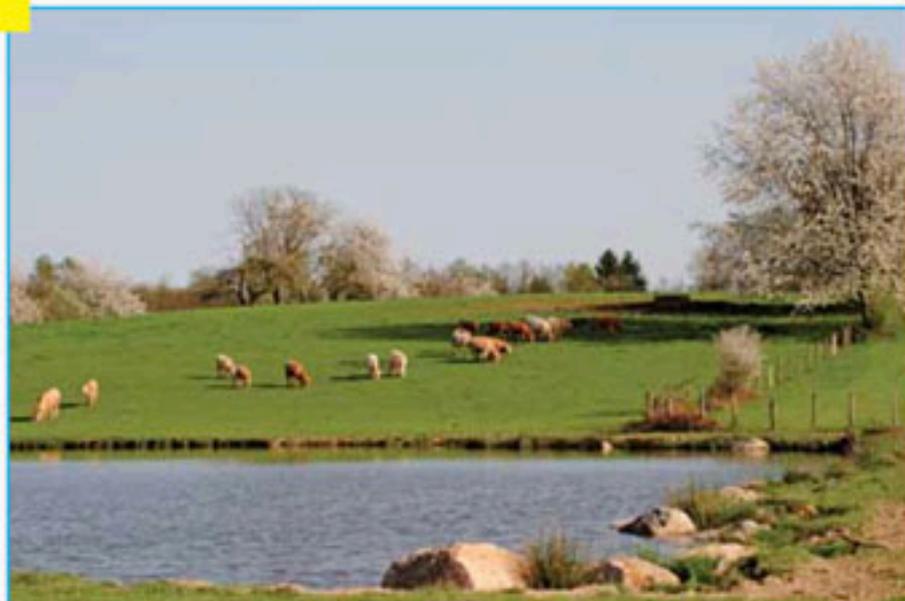
Association Communale de Chasse Agréée
Alcide BRUCHOT - 03 84 20 85 68

Amical Club des Vétérans

Melisey - Saint-Barthélémy
(foot -loisir)
Président : Matthieu CARITEY - 06 77 00 38 51
<http://acvetmeliseystbarthelemy.footeo.com/>

Plus de détails sur :

<http://melisey.cchvo.org/>
vie de la commune/ associations



Etang de la Charme

"La Goulotte" "Le Bas"



Lavoir de La Goulotte



Ecole de la Goulotte

*Edition Janvier 2013
Tirage : 1000 exemplaires
Rédaction : Mairie de Melisey
Dépôt légal à parution*